

Elevage, forêt et société Analyse socio-historique

par Yves GILBERT*

1. Vers la séparation des espaces : l'élevage ovin et les mutations du milieu rural

1.1. L'apogée démographique

Les historiens fixent aux environs de 1830 le moment où les régions méditerranéennes françaises connaissent la plus grande pression démographique, au terme d'une progression de plus de 100 ans.

Cette époque du début du XIX^e siècle se caractérise, **sur le plan économique**, par la quasi-inexistance d'une économie de marché et, par conséquent, par un fort niveau d'autarcie impliquant la coexistence de la polyculture et de l'élevage. Toute augmentation de population nécessite l'extension du territoire cultivé et se traduit par des défrichements.

Sur le plan des systèmes de production, l'élevage ne constitue pas une activité spécifique menée par une partie de la population rurale, mais une partie de l'activité des familles villageoises. Mis à part les troupeaux importants (sur les grands domaines) dont la vocation principale est alors la production lainière, de nombreux petits troupeaux sont les "compagnons obligés de la céréaliculture de subsistance" (Blanchemain, 1979).

Sur le plan de l'organisation spatiale, il n'y a pas, à cette époque, de domaine à usage uniquement pastoral : le pacage est l'utilisation secondaire d'un ensemble de terroirs (terres cultivées, jachères, vacants, bois et forêts) faisant par ailleurs l'objet d'autres interventions. La base de l'alimentation du

troupeau est obtenue à partir du pâturage sur place et en transhumance. Les règles générales sont les suivantes :

— **sur les terres cultivées** : droit de vaine pâture sur les chaumes et sur les adventices de la jachère (automne, hiver, printemps). Les céréales (surtout le seigle) sont souvent semées à dessein trop épaisse, de façon à fournir deux pâturages (automne, printemps) en plus de la moisson ;

— **dans le domaine semi-ligneux**, des termes comme le "patus", le "devois", les "pâtures complantées d'arbres" signalent la présence périodique du troupeau. Si les buissières, bruyères, landes à genêt, font l'objet de coupes systématiques pour le compost, le four à pain ou le chauffage, les jachères de longue durée (évoluant vers le maquis, et faisant l'objet de brûlis périodiques tous les 4 à 5 ans) constituent des pâturages d'intersaison ;

— **dans le domaine boisé**, enfin, il convient de distinguer :

— celui du *chêne blanc ou pubescent*, taillis exploité par des coupes fréquentes, permettant un pâturage de feuilles au début du printemps et de glands en hiver (ainsi que de rame, en cas de besoin) ;

— celui du *taillis de chêne vert*, où les bois sont coupés tous les 20 ans en vue de la production de charbon de bois, et où le troupeau pâture après la coupe, pour éclaircir et fertiliser. Dans ces bois, la glandée est soit récoltée, soit pâturée. En outre, ces bois permettent un pâturage en hiver et au printemps ;

— celui du *chêne kermès*, qui produit parfois du bois de chauffage, qui est pâturé en toutes saisons, et constitue un lieu de nombreuses cueillettes.

* Sociologue
Comité méditerranéen d'études
et de recherches sur l'environnement
Impasse des Portes Rouges
11360 Fraïsse des Corbières

Les handicaps de l'élevage traditionnel sont fréquemment relevés : absence de cultures fourragères, inexistance d'une sélection animale conduite en fonction de critères "modernes"... Ils ne doivent cependant pas cacher sa cohérence interne. Cet élevage s'inscrit dans l'organisation des relations entre le troupeau et le milieu, caractéristique des sociétés agro-sylvo-pastorales de la France méditerranéenne de la fin du 19^e et du début du 20^e siècle : complémentarité des activités, transferts de fertilité vers les terres labourées, autarcie, faible circulation monétaire, existence de familles "élargies" qui organisent le partage des tâches. Nous observons alors un contrôle, par le groupe villageois, de la ressource pâturable ainsi que de la taille du troupeau.

En Corse, par exemple, le trait dominant est l'importance du communal, qui facilite les ajustements sociaux nécessaires à ce type d'élevage. Jusque dans les années 1930, les habitants de certaines communes sont "libres d'enclure et de mettre en valeur telles parcelles qui leur plaisaient" (J. Carlotti, 1937). Le communal est moins ce qui appartenait à une instance administrative qu'une sorte de bien laissé à la disposition commune, "un patrimoine resté dans l'indivision", suivant l'expression de P. Lamotte (1956).

Cette fonction économique et sociale du communal exprime l'attachement à une certaine gestion du bien collectif, et permet la construction de l'identité locale. Elle explique la violence des refus opposés, en Corse, à toute forme d'affermage des biens communaux ou à l'héritage, comme pour n'importe quel bien familial, du droit d'usage afférent aux bergeries implantées dans le communal. En effet, l'initiative domestique (construction d'une bergerie sur du communal, par exemple) n'était pas contradictoire avec le maintien d'un contrôle collectif. D'où une certaine régulation du prélèvement des ressources pastorales : d'une part, la taille des troupeaux familiaux est limitée aux besoins en viande, lait et vêtements de la famille, augmentée de quelques unités en vue des opérations (réduites) de troc, d'autre part, l'institution de la transhumance collective et le "capu pastore" (sorte de "berger en chef" qui a son mot à dire sur la conduite générale des transhumances) permettent une régulation de la taille du troupeau villageois.

Dans d'autres régions, on le verra notamment au moment de la mise en application de la loi de 1860 sur le Reboisement des Terrains en Montagne, l'intervention des forestiers sur les terrains communaux va susciter les plus vives réactions de la part des communautés villageoises.

1.2. Mutation des sociétés rurales traditionnelles, dépopulation et adaptations

De profondes mutations affectent les campagnes depuis le milieu du 19^e siècle. Elles sont étroitement liées aux mutations économiques, politiques et sociales de la société. C'est d'abord la révolution industrielle qui se traduit par la constitution de bassins d'emploi urbano-industriels et le développement de techniques comme le chemin de fer par exemple, qui vont augmenter les échanges entre le milieu rural et le marché global. Dans ce cadre, on assiste à la crise

de l'artisanat familial ou villageois, fortement concurrencé par l'industrie, à l'intégration progressive au marché, à la spécialisation des productions et à la transformation de l'émigration temporaire en émigration définitive. Un autre phénomène important influe indirectement sur l'équilibre des campagnes, c'est le développement de la colonisation en Afrique du Nord qui va, lui aussi, accroître l'émigration définitive.

Dans la plupart des régions, l'exode rural déséquilibre le système économique et social des sociétés villageoises et impose des adaptations. Face à la diminution de la taille des familles (les familles "élargies" se transformant progressivement en familles "nucléaires", voire en unités atomisées par le célibat), l'organisation du travail demande à être repensée. Pour finir, puisque c'est le point qui nous intéresse le plus ici, l'utilisation de l'espace va, par conséquent, s'en trouver très largement modifiée.

Apparition de l'économie de marché, spécialisations productives

Depuis le milieu du XIX^e siècle, en même temps qu'elles connaissent la déprise démographique, les sociétés locales traditionnelles sont davantage confrontées à la demande et aux règles de l'économie de marché. L'élevage du mouton lainier est en régression au profit de celui du mouton à viande, destiné à la vente, ce qui n'est pas sans conséquence sur les systèmes d'élevage et la gestion de l'espace. Pour faire face à ces situations nouvelles (effondrement du système économique ancien des sociétés villageoises, ouverture sur l'extérieur mais aussi dépendance accrue vis-à-vis de celui-ci, et disparition d'une part importante de main d'œuvre familiale), l'orientation va se faire partout dans le sens de la spécialisation des systèmes de production (certains disent la division du travail).

"Dans les Préalpes, de production annexe, l'élevage ovin se trouva bientôt promu au rang de production principale puis — hélas — de production exclusive, seul recours possible après la guerre de 1939-45. Le même processus se retrouve, à peu de choses près, dans les Garrigues du Languedoc, où c'est la vigne cette fois qui connaît la même promotion, au prix des mêmes risques et des mêmes insuffisances, tandis que l'élevage ovin ne conserve que la forme des grands troupeaux, dans la Garrigue non viticole du Montpelliérais" (Blanchemain, 1979).

En Corse, alors que les vagues d'émigration et l'urbanisation ont progressivement vidé l'intérieur, le berger, qui est d'abord celui qui n'a pas traversé le crible de l'émigration, n'est plus le délégué familial aux activités pastorales de l'exploitation. Il a maintenant une nouvelle fonction : la production pour le marché, du fait de l'intégration de l'île à l'économie d'ensemble. Le pastoralisme est ainsi devenu, après la Première Guerre Mondiale, le mode dominant, voire unique, d'utilisation des ressources du milieu pour les collectivités villageoises de l'intérieur (Lenclud et Pernet, 1978).

L'élevage transhumant des Bouches-du-Rhône est remarquablement stable (400 000 têtes vers 1850, 400 000 encore aujourd'hui), alors que l'effectif des ovins transhumants du Gard et de l'Hérault passe, lui, de 200 000 à moins de 70 000 têtes maintenant. Mais, plus que les chiffres ne le laissent croire, l'élevage ovin a subi de profondes mutations. Ainsi,

à l'ouest du Rhône (où ne s'est pas développé le Mérinos), les petits propriétaires abandonnent leur troupeau pour développer la vigne. Les effectifs baissent de 30 à 40% à la suite de l'effondrement du marché de la laine. Mais surtout, le troupeau change de structure : presque la moitié du cheptel était composé de bêtes à laine (moutons et brebis vides). Maintenant, la presque totalité des adultes sont des brebis ; la production, orientée principalement vers les agneaux de boucherie et le lait, nécessite une nourriture plus riche (Hubert et Guérin, 1987).

Conséquences sur la gestion et l'exploitation des espaces

Depuis 1860, la dépopulation du milieu rural et la déprise de l'espace cultivé se développent de façon parallèle dans les régions méditerranéennes. Les départs conduisent à une diminution de main d'œuvre et à une réduction conséquente des besoins locaux en ressources céréalières, par ailleurs de plus en plus souvent satisfaits par le marché. Dans les Préalpes, les surfaces céréalières ont diminué de 50% entre 1836-37 et 1939 (Blanchard, 1945). On parle, en Corse, de disparition totale de l'agriculture de l'intérieur (Lenclud et Pernet, 1978). La déprise de

l'espace cultivé est due aux transformations des systèmes d'élevage qui, en se spécialisant, délaisSENT ou sous-utilisent une partie du territoire pâturé.

Le développement d'une demande d'agneaux jeunes sur le marché de la viande ovine conduit à un système de production plus dépendant de l'extérieur (en amont et en aval) et conduisant à l'abandon d'une partie du territoire pastoral. La production d'agneaux jeunes impose une longue période de stabulation (4 à 5 mois) et une forte consommation de foin et de céréales, foin et céréales étant soit cultivés, soit achetés. Dans ce cas, la part prélevée au pâturage peut représenter seulement 35% à 55% de l'alimentation du troupeau.

Même lorsque le pâturage fournit l'essentiel de la nourriture des ovins, il est plus facile et moins coûteux pour les éleveurs "herbassiers" de se déplacer pour pâture des terrains qui ne sont plus cultivés que d'entretenir ceux qu'ils utilisaient jusqu'alors. Cette pratique favorise l'envahissement par les ligneux (fermeture du maquis ou de la garrigue). La réouverture de ces espaces se fait alors par des "feux d'entretien" qui favorisent l'installation progressive d'espèces végétales à faible valeur nutritive et la dégradation du potentiel pastoral.

2. Les rapports entre l'élevage et la forêt

2.1. Des Ordonnances royales au Code forestier

La forêt a été, et reste aujourd'hui, l'objet d'usages et d'enjeux multiples et parfois contradictoires. Elle est, en effet, simultanément espace de production sylvicole, espace pastoral, espace de chasse, espace de récréation ou de loisirs urbains, et espace participant à la constitution de l'identité des sociétés locales.

En outre, la forêt joue un rôle majeur dans la maîtrise de l'érosion et dans la régulation du régime de l'eau. Son cycle de vie est de longue durée. Enfin, en région méditerranéenne, elle est très fragilisée par les risques d'incendie.

C'est probablement au travers des contradictions qui ont pu exister entre, d'une part les enjeux multiples de la forêt et, d'autre part, ses particularités, que se sont progressivement forgées les pratiques et les doctrines des forestiers, et que s'est constitué ce qu'il est convenu d'appeler un "imaginaire forestier" (ensemble de valeurs implicites ou explicites sur lesquelles se fondent les forestiers pour développer doctrines et pratiques). Sans revenir à des périodes trop anciennes, on peut essayer de voir comment, et pourquoi cet ensemble de pratiques et de doctrines s'est constitué au cours du XIX^e et du XX^e siècle.

A la fin de l'Ancien Régime, la forêt est un espace très réglementé et bien contrôlé par les pouvoirs seigneuriaux ou le pouvoir royal. Les ordonnances royales édictées en 1669, essentiellement afin de favoriser une production de bois en vue des construc-

tions navales, réglementent de façon très précise les différents usages de la forêt, principalement la coupe de bois et le pâturage, et créent le corps des "Eaux et forêts", chargé de gérer les forêts du Royaume et d'appliquer sur le terrain les grands choix stratégiques nationaux.

La période révolutionnaire remet en cause cette réglementation contraignante et apparaît, aux yeux des forestiers, comme une période de laxisme et de déstabilisation de la forêt nécessitant, en réponse, l'élaboration de politiques et de doctrines "conservatoires", dont certaines s'appliquent encore aujourd'hui. Au delà d'une simple critique des modes de gestion (ou de non gestion) de la forêt issus de la Révolution, la position des forestiers oppose aussi la nécessaire rigueur d'un "ordre naturel" au "désordre social". C'est sous la Restauration que vont prendre corps ces politiques.

L'un des instruments mis en place sera l'Ecole Forestière de Nancy, fondée en 1824 ; quant à la règle, elle s'exprimera au travers du Code Forestier promulgué en 1827. Sur le plan technique, la capacité de production de la forêt en bois d'œuvre est faible (elle est alors traitée en taillis à révolution brève, de 25 ans environ). La doctrine de l'époque se propose de favoriser le traitement en futaie avec éclaircies et régénération par ensemencement naturel, impliquant une révolution longue, ce qui constitue un retour à l'esprit de l'ordonnance de 1669. Au travers de ce parti technique, la priorité donnée aux fonctions productives de la forêt va l'intégrer dans le marché du bois d'œuvre.

Ce parti est en accord avec les valeurs du nouvel "esprit de corps". Car le traitement en futaie suppose la permanence et la stabilité : la longueur du cycle nécessite la continuité d'actions qui ne peuvent être soumises aux aléas du temps ou aux changements économiques ou politiques. La mission du forestier ne se réduit pas à l'application de principes techniques de culture mais consiste aussi à "*assurer partout où cela est possible la pérennité de la production*". La production de la futaie suppose une temporalité longue et ne saurait trop dépendre des lois du marché qui sont changeantes. L'homme forestier ne saurait strictement se confondre avec "l'homo-oeconomicus". C'est l'Etat, par l'intermédiaire d'un corps fidèle à cette discipline du long terme, qui doit assurer l'exploitation et la protection des forêts, par une politique d'intervention directe, ferme et déterminée, sur son domaine propre et sur les forêts communales soumises au code forestier. Il s'agit, pour les forestiers, de lutter contre la pression exercée sur les forêts, soit pour des usages immédiats, soit pour la mise en cultures. L'articulation entre les techniques, les doctrines et les idéologies est donc la suivante : la production de bois d'œuvre par la futaie, reconnue alors pour être plus intéressante sur le plan économique que celle du taillis, suppose une véritable spécialisation forestière, qui requiert les compétences spécifiques d'un corps organisé au pouvoir incontesté. C'est sur ce principe que le corps des forestiers va asseoir son pouvoir.

Le Code Forestier de 1827 répond, semble-t-il, à deux objectifs principaux : un objectif de protection de la forêt, d'un point de vue écologique et économique, ainsi qu'un objectif de renforcement du droit des propriétaires — sous contrôle de l'Etat dans les forêts soumises au Régime Forestier — et de réduction de celui des divers usagers.

Bien que n'étant pas seul en cause, le pâturage est l'un des usages les plus visés. Les règles du Code Forestier qui le concernent sont très clairement restrictives. Il est à noter, d'ailleurs, qu'elles sont aujourd'hui en vigueur :

- en forêt non soumise au régime forestier, le pâturage n'est interdit que dans un seul cas, pendant les dix années qui suivent un incendie (art. L 322-6) ;

- en forêt soumise, le pâturage est interdit sauf dans certaines conditions :

- autorisation annuelle, précaire et révocable, de récolte d'herbe à l'intention des herbassiers ;

- concessions de pâturage accordées par adjudication ou à l'amiable, et qui concernent le plus souvent des alpages non boisés domaniaux (art. L 137-1 et R 137-2) ou communaux (R 146-1) ;

- pâturage réservé au troupeau communal dans les seuls cantons défensables des forêts communales (art. L 146-3 et R 146-3) ; le pâturage des caprins est strictement interdit, celui des ovins soumis à un arrêté préfectoral (art. L 138-10 et 146-1).

On peut penser, à la lecture de ces articles, que pour le forestier du XIX^e siècle, l'animal et les éleveurs sont bien les principaux ennemis de la forêt, ceux, en tous cas, dont il s'agit de se méfier en réglementant de façon très restrictive leurs droits sur cette dernière.

Au yeux des forestiers, "*le régime forestier devient*

un instrument de combat contre l'individualisme régnant et ses effets destructeurs". Sous le Second empire, la croisade pour le reboisement est aussi une croisade contre "la décadence" (conséquence de la Révolution de 1789), dont le déboisement est l'un des symptômes. Un combat implicite pour un autre ordre social est donc sous-jacent.

L'application de cette législation ne sera ni immédiate, ni homogène. Elle va largement dépendre des réactions suscitées et des oppositions provoquées chez les populations locales et leurs élus.

2.2. Le reboisement en montagne

En ce qui concerne la préoccupation de reboiser, il faut se replacer dans le contexte dans lequel, en l'absence d'intensification, chaque augmentation de population en milieu rural (et l'on sait quelle est la densité de population rurale au milieu du 19^e siècle) se traduit obligatoirement par le défrichement de la forêt, en vue de cultiver de nouveaux espaces. Ces défrichements multiples, et opérés en fonction de besoins locaux, vont entraîner des conséquences préjudiciables : érosion des sols, amplification des crues des rivières et fleuves. Pour les forestiers, il s'agit donc de défendre un intérêt général dont ni les grands propriétaires forestiers, ni les paysans et éleveurs locaux ne peuvent avoir conscience. "*Seuls les agents de l'Etat sont aptes à défendre cet intérêt général*".

Sous le Second Empire, la loi de 1860 sur le reboisement en montagne est donc très autoritaire. Elle permet l'intervention directe de l'Etat sur les terrains de montagne, à l'aide de mesures qui vont être mal acceptées par les sociétés locales. Cette politique très dirigiste s'inscrit dans les transformations profondes de la société civile et de l'Etat sous le Second Empire. C'est une époque d'essor considérable du capitalisme français. Au dynamisme industriel et financier, à l'ouverture des frontières, au libre échange, doit correspondre un remodelage du territoire national. Le caractère autoritaire d'un régime qui avait éliminé toute opposition politique organisée et maté les révoltes paysannes de 1852, permet la réalisation de grands travaux d'infrastructure. Les villes sont remaniées, le réseau ferré généralisé, des régions entières sont assainies et reboisées (Landes de Gascogne, Sologne, Champagne).

La loi de 1860 permet d'imposer en montagne la constitution de périmètres de reboisement définis d'après "*l'état du sol et les dangers qui en résultent pour les terrains inférieurs*". Un décret suffit à établir l'utilité publique des reboisements que l'administration juge nécessaires à une gestion "écologique" du territoire. Mis en demeure d'effectuer les travaux, les propriétaires peuvent bénéficier de subventions. En cas de refus ou d'incapacité, ils sont expropriés sans indemnisation.

En 1871, dans un contexte politique changé par l'instauration de la III^e République, soumise à la sanction du suffrage universel et cherchant à ménager l'électorat paysan, le temps est venu faire le bilan des effets de la loi de 1860 et de se demander si elle doit être reconduite et dans quelles conditions. C'est E. Tallon, député du Puy-de-Dôme, rapporteur à

l'Assemblée Nationale de l'état général des travaux publics, qui ouvre le feu. S'il reconnaît l'importance du rôle de la forêt dans sa fonction de domestication des "caprices de la nature", il critique néanmoins les méthodes autoritaires et répressives de l'administration forestière, en mettant l'accent sur les "*griefs et les plaintes des propriétaires*", lésés par une loi trop contraignante et sévère :

"On est obligé de constater que la loi sur le reboisement des montagnes a violemment froissé le sentiment des populations. Elles y ont vu une atteinte au droit de propriété, une dépossession d'usages séculaires, une aggravation de leur misère. Leur irritation s'est bientôt traduite par des résistances, des rixes avec les agents de l'administration, des séditions même. Les plaintes ont été générales et nous pouvons encore en entendre les échos au sein de l'Assemblée dans des pétitions émanant des habitants des montagnes de l'Hérault et de la Drôme (...). Ces plaintes, il faut bien le reconnaître, ont été légitimes dans plus d'un cas ; elles ont eu pour principales causes certaines rigueurs de la loi notamment : la dépossession trop étendue et immédiate du pâturage, le mode de fixation des périmètres obligatoires, l'expropriation, l'allocation insuffisante et la répartition vicieuse des indemnités".

Les critiques que formule le rapporteur Tallon portent sur la préférence accordée par l'administration forestière, suivant ses "tendances profondes", au reboisement sur le gazonnement des terrains communaux qui représentent "*l'une des ressources les plus précieuses de la population dans les montagnes où l'élevage du bétail est, le plus souvent, le seul produit rémunérateur*". La fixation des périmètres s'est faite, selon Tallon, dans le plus grand arbitraire : "*l'élément agricole (c'était une faute de la loi) n'entrant pas suffisamment dans la composition des commissions d'expertise pour la garantie des propriétaires et des usagers*". Quant à l'expropriation, "*ce fut une mesure aussi irritante qu'inefficace*". (Kalaora et Savoye, 1984).

Il s'agit là du premier grand débat écologique, et, au-delà, d'une interrogation sur le bien fondé d'une définition technocratique des vocations de l'espace par l'Etat. En effet, l'opposition des sociétés locales à l'œuvre forestière ne tint pas à cette hostilité du montagnard pour la forêt que l'on se plut alors à dénoncer. Elle tint à la cohérence des systèmes agraires. Les sociétés rurales, malgré de profondes inégalités sociales, étaient unifiées au niveau de chaque village par un ensemble de relations d'interdépendance et par de multiples pratiques collectives. La résistance fut d'autant plus vive que les forestiers firent porter leurs efforts sur les communaux, trouvant en ceux-ci les landes et les parcours les plus dégradés. Or, ces terrains, en apparence marginaux, constituaient alors une pièce maîtresse dans l'édifice des systèmes agraires (alimentation estivale du bétail et, par son intermédiaire, source des fertilisants pour les terres labourées). En outre, le communal constituait le symbole de l'unité villageoise.

Face à l'utilisation du milieu naturel par des activités humaines qui s'amplifient au rythme de la croissance démographique (et qui dépassent largement le simple pâturage : coupes pour le bois de chauffe, essartage en vue de nouvelles mises en culture,

etc...), la politique forestière a donc du mal à se concrétiser sur le terrain. La doctrine elle-même n'est pas figée : *"la stratégie de mise en œuvre de la politique forestière a ainsi louvoyé, à cette époque, entre les notions de production, de protection, voire de gestion d'espaces soumis à de multiples usages sociaux"* (Hubert et Guérin, 1987). La politique de reboisement voulue par le Second Empire, et appliquée de manière autoritaire, s'est souvent heurtée à la résistance des sociétés locales et il a fallu attendre la III^e République pour que soient redéfinies les conditions du reboisement en zone de montagne, avec la loi sur la "Restauration des Terrains de Montagne" (RTM) votée en 1882.

"Cette loi de 1882, comparée à la législation du Second Empire, est plus libérale. Elle reconnaît les intérêts locaux des communes et des particuliers et les associe, plus que par le passé, à la conservation et à la restauration. Elle a aussi des visées sociales, encourageant l'initiative privée, collective et individuelle" (Kalaora et Savoye, 1984). Cette loi est appliquée de façon variable par le corps des forestiers. D'un côté, des "forestiers sociologues" s'inspirant des doctrines de Le Play, — relativement minoritaires, il est vrai —, vont s'appuyer sur elle pour inscrire dans leurs pratiques de terrain leur conception de la mission forestière. La protection, à leurs yeux, doit avoir un contenu économique et social. Elle doit permettre le maintien des populations en montagne et les amener à réaliser l'équilibre entre leurs intérêts et les impératifs de gestion du sol. Cette optique décentralisatrice pose les problèmes en termes de développement local et de maîtrise du système agro-pastoral, et non en fonction d'une doctrine idéale et abstraite de la protection dont l'Etat serait le garant.

De l'autre côté, les "forestiers étatistes". Ils sont les tenants d'une conception centralisatrice de la protection des zones de montagne et cherchent à préserver l'espace par le contrôle des populations montagnardes voire leur exclusion au moyen de la nationalisation du sol. Cette conception préfigure la politique de protection à des fins écologiques et scientifiques. Ceux-là vont critiquer cette loi qu'ils trouvent trop laxiste : *"La loi de 1882 paralyse l'action des agents forestiers. A côté des étendues où la dévastation s'étale dans toute son horreur, et où s'exécutent les travaux, il y en a d'autres, bien plus considérables, sur lesquelles se poursuit l'œuvre de dévastation, conséquence de la jouissance abusive des populations pastorales. C'est sur ces terrains qui commencent à s'effriter, qui se déboisent sans cesse, que des mesures de préservation seraient utiles. Mais là, les forestiers doivent attendre pour intervenir que les montagnards aient achevé complètement leur œuvre de destruction"*. (Demontzey, 1894).

2.3. Les politiques d'incitation au reboisement

Après la première guerre mondiale, des mesures incitatives de nature économique viennent compléter cette politique forestière en favorisant le reboisement par les propriétaires forestiers : utilisation du produit des jeux, puis, à partir de 1947, création du Fonds forestier national (F.F.N.), dont les crédits proviennent

d'une taxe sur les produits du bois. En France, la forêt passe alors de 11,4 Millions d'ha en 1947 à 13,6 Millions d'ha en 1978, sans qu'on puisse cependant tout attribuer au F.F.N. (du fait de reboisements de propriétaires qui n'ont pas fait appel aux primes et de l'extension naturelle des forêts existantes) (Hubert et Guérin, 1987). Dans le Midi, ce sont surtout les départements montagnards qui connaîtront les effets de cette politique. C'est le cas notamment de la Lozère, où de nombreux boisements privés vont se développer, souvent en "timbre poste", en posant parfois des problèmes aux éleveurs locaux (gel du foncier, coupure des parcours, etc.).

Depuis 1980, les crédits du Fonds européen d'orientation et de garantie agricoles (F.E.O.G.A.), viennent compléter l'action du F.F.N. en zone méditerranéenne, en particulier dans les départements littoraux. Ces fonds financent le reboisement de terrains nus, l'amélioration de boisements existants, et des travaux de protection de la forêt contre les incendies. Les crédits de la C.E.E. représentent 50% du coût des opérations réalisées, le reste étant financé par l'Etat, la Région, le Conseil Général et le propriétaire. En quelques années, ces crédits ont permis de réaliser environ le cinquième des reboisements financés en 35 ans par le F.F.N., en plus des opérations valorisant et protégeant la forêt méditerranéenne. Dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, par exemple, ils

ont financé presque le tiers des reboisements, la moitié des améliorations et l'essentiel des travaux de protection contre les incendies réalisés de 1980 à 1986 (Hubert et Guérin, 1987).

2.4. En conclusion, la séparation des espaces

La spécialisation des systèmes de production et la politique de réduction des autres usages de la forêt vont progressivement renforcer la séparation des espaces sylvicoles, pastoraux et agricoles. Deux types d'espaces orientés vers la production, très maîtrisés et fortement intégrés dans l'économie de marché, vont peu à peu apparaître : l'espace forestier intensif, qui prend l'aspect d'une forêt de grands fûts, et l'espace agricole intensif. Entre les deux, lorsque les conditions ne sont pas favorables à l'intensification, persiste une sorte de "forêt intermédiaire", dont la vocation est mal déterminée, et, suite à l'abandon des cultures, un espace de friches, colonisé par les ligneux, évoluant vers une garrigue ou un maquis pâturés de façon extensive et, dans certains cas, brûlés périodiquement.

La forêt méditerranéenne est en grande partie représentée par ce troisième type d'espace ("forêt intermédiaire", garrigues et maquis).

3. Le cas de la Corse

Si les grands traits des évolutions de l'élevage dans les zones méditerranéennes, au cours des 19^e et 20^e siècles ont été décrites plus haut, trois exemples d'évolutions de systèmes d'élevage dans différentes régions méditerranéennes permettent de mieux comprendre les relations entre les sociétés locales et leurs territoires, ainsi que leur évolution dans le temps. Comment entrent en correspondance des systèmes et des pratiques technico-économiques d'élevage et d'agriculture et le contexte spécifique social et socio-économique dans lequel ils prennent corps ? Quel est l'effet des modifications de la demande du marché, de l'apparition de nouveaux modèles techniques, de l'exode rural sur les orientations des systèmes d'élevage et des pratiques pastorales ? Quels sont les résultats de ces orientations sur l'évolution des écosystèmes ?

3.1. L'agro-pastoralisme à la fin du XIX^e siècle

La Corse, à la fin du 19^e siècle, voit l'instauration d'un équilibre entre pastoralisme et agriculture, qui n'est pas l'apanage de la Corse des coteaux et des plaines côtières. Les années 1860-1870 sont celles du développement maximum de l'agriculture en toutes régions. A partir de cette époque, certaines zones connaissent une régression de l'agriculture, d'autres la voient se maintenir jusqu'à la veille de 1914.

La complémentarité entre pâtres et paysans se concrétise dans l'organisation des communautés locales. Malgré une certaine diversité, un type d'organisation s'impose (Ravis-Giordani, 1974). Autour du village on trouve successivement : une ceinture de jardins potagers clôturés, irrigués et scrupuleusement entretenus ; une zone rassemblant les champs régulièrement cultivés, les rares prés de fauche, les vergers et les cultures arbustives ; une zone de parcelles soumises à une culture plus extensive ; une dernière zone de terres incultes. Dans ce cadre, s'applique le principe de la "presa" qui réserve aux cultures un secteur du terroir, pour un temps déterminé, et rassemble le bétail sur un autre. L'ensemble des terres labourables, à l'exception du clôturé, se répartit donc en "prises", exploitées en alternance et dans le cadre d'une rotation. Sur un plan juridique, on peut dire qu'on se trouve en présence d'exploitations individuelles mais gérées dans le cadre de contraintes collectives.

Les échanges entre élevage et agriculture se situent à deux niveaux. Réciprocité directe d'abord. L'élevage fournit à l'agriculture les seuls engrangés dont elle peut disposer et en reçoit une part de l'alimentation du troupeau : pâturage des chaumes, des jachères, apport aux animaux des multiples sous-produits et déchets des activités agricoles telle la ramée (frasca) d'olivier ou de châtaignier. Ressources d'autant plus intéressantes qu'elles deviennent disponibles pendant la période cruciale de l'automne.

Echanges indirects aussi. Sur les espaces qui leur sont temporairement alloués, les troupeaux bénéficient des améliorations de la productivité herbagère dues aux aménagements agricoles antérieurs : épierrement, extraction des souches, débroussaillage, ameublissement, protection de la mince couche de terre arable. La mise en culture périodique des jachères de longue durée ouvre au bétail des surfaces que le dynamisme végétal tendait à fermer, comme on le voit aujourd'hui, sans compter la protection efficace ainsi assurée contre l'extension des feux. Si l'incendie était l'une des techniques du défrichage, il n'était pas, à l'inverse de ce qui se passe de nos jours, le seul agent de rajeunissement de l'écosystème.

Mais c'est aussi — et peut-être d'abord — par la mobilité du troupeau que le pastoralisme s'est adapté aux variations des disponibilités fourragères selon les altitudes et les époques. Les bergers font pâturer leur troupeau à l'intérieur du territoire communal, d'octobre à mai, et le conduisent à l'estive en juin (alpages d'étage alpin, situés au dessus de la limite supérieure de la forêt, souvent en indivis avec d'autres communes). Dans les communes de montagne, les troupeaux pratiquent une double transhumance : en octobre ou novembre, un premier trajet conduit les troupeaux vers les pâturages de basse altitude (Balagne, Filosarma, Cap Corse, côte orientale) où les communes de montagne disposent souvent d'"annexes", de "plages" en vue de la transhumance d'hiver ; en mai ou en juin, les troupeaux font le chemin inverse et restent quelque temps aux alentours du village, avant de remonter à l'estive après la fonte des neiges.

3.2. L'évolution vers deux systèmes d'élevage très contrastés et les conséquences sur l'évolution des écosystèmes : l'extension du maquis

Les effets conjugués de l'ouverture des marchés et de l'exode rural vont se traduire en Corse par la différenciation très marquée de deux systèmes d'élevage.

Pérennité et évolution de l'élevage traditionnel

Le marché des produits du pastoralisme ovin, caprin et porcin assure des revenus monétaires aux bergers, qui deviennent les relais privilégiés de la pénétration du numéraire dans les communautés reculées de montagne. Dans la mesure où persistent des liens matériels et symboliques entre les corses de l'extérieur et leurs villages d'origine, une bonne partie de la production fromagère fermière est facilement écoulée par les bergers eux-mêmes, hors des circuits commerciaux normaux, et selon des prix qui ne sont pas ceux des produits industrialisés et "anonymes" des élevages continentaux. Le reste de la production transite par les grossistes insulaires. Le travail du berger doit alors dégager une quantité croissante de produits commercialisables pour lui permettre d'acheter les biens nécessaires à sa subsistance, autrefois produits par la communauté villageoise et la famille. Chaque berger doit donc tirer plus de son troupeau, et à travers l'animal, du milieu. Face à cet

accroissement des besoins, la ressource fourragère disponible diminue du fait de l'extension des surfaces en maquis, du surpâturage localisé, et de l'impact des incendies sur les espèces végétales consommables. Ainsi plusieurs phénomènes se produisent simultanément, dans l'intérieur : spécialisation pastorale, disparition progressive de l'agriculture, extension du maquis, diminution de la quantité et la qualité des ressources pastorales. Le maquis contribue à l'alimentation du troupeau si son évolution est contrôlée, mais à partir d'un certain stade d'évolution et de hauteur, il devient impénétrable pour l'animal, et sa productivité pastorale diminue rapidement. L'incendie non contrôlé devient alors, dans certains cas, le moyen le plus économique pour rouvrir au troupeau des espaces de maquis fermés. Mais cette pratique conduit à détruire les espèces du maquis à forte valeur alimentaire, au profit des pyrophyles et xérophytes, alors que l'écobuage, technique séculaire destinée à rajeunir le maquis, était minutieusement contrôlé et mis en œuvre collectivement dans un paysage à forte composante agricole. Il en résulte que, d'incendie en incendie, la surface qui doit être "reconquise" sur le maquis est condamnée à augmenter.

A ces changements notables des pratiques pastorales dans la Corse de l'intérieur, il faut ajouter la réduction de la mobilité du troupeau. La mise en culture et la privatisation des anciens parcours communaux de zone basse ont fermé en partie l'accès hivernal aux zones côtières, surtout dans la plaine orientale. Quant au mouvement inverse d'estive, il prend essentiellement l'aspect d'une remue à fonction sanitaire. La régression de la double transhumance est aussi liée à la transformation des structures sociales : les élevages les plus "traditionnels" qui cherchent les ressources au long des trajets anciens le font au prix d'une marginalité sociale et d'un isolement de plus en plus difficilement acceptables. Enchâssée autrefois dans une vie sociale meublant et organisant la vie pastorale, des cabanes d'estive aux établissements littoraux, la transhumance s'oppose aujourd'hui au déroulement d'une vie normale de relations familiales et locales, interdit d'accéder aux équipements collectifs, scolaires et sanitaires, bref, est contradictoire avec les exigences actuelles de bien-être matériel et avec les modèles culturels dominants. La corrélation entre célibat et vie pastorale s'explique au premier chef par les contraintes actuelles de la transhumance.

Actuellement, l'économie pastorale repose sur la location, à l'année, des surfaces nécessaires au troupeau. Ces systèmes de vente annuelle d'herbe ne garantissent pas aux bergers les bénéfices provenant de travaux d'amélioration réalisés. De ce fait, le berger se contente, le plus souvent, de prélever les ressources pastorales sans assurer leur renouvellement. On constate même, dans certains cas, une divagation pure et simple du troupeau. Pour comprendre l'extensification de l'activité pastorale et la tendance à la divagation des troupeaux, qu'on songe à la quantité de travail nécessaire pour que des hommes, désormais seuls, assurent la transformation des produits du troupeau, alors qu'elle était autrefois le fait des familles élargies.

Enfin l'élevage d'aujourd'hui n'est plus caractérisé par l'adéquation de l'animal au milieu. Il y a contradiction entre l'exigence de productivité et le maintien

de la rusticité du troupeau. D'ores et déjà on constate l'introduction en Corse de races plus productives, mais plus exigeantes et peu compatibles avec les conditions difficiles du milieu et l'insuffisance saisonnière de l'alimentation.

De ce fait, il est plus difficile d'assurer, par les seuls parcours, la satisfaction des besoins alimentaires d'un troupeau plus exigeant. Dès lors, les ressources produites sur place tendent à être complétées par des ressources achetées en partie en Corse (dans la plaine) et en partie sur le continent. Ces achats pèsent sur l'économie pastorale d'autant plus que le coût des transports est élevé. Ainsi, l'intégration progressive de l'activité pastorale au marché augmente la vulnérabilité des bergers aux fluctuations économiques. Afin de résister à la diminution du prix de la viande ovine et à l'augmentation du prix des intrants, les bergers tendent alors à ajuster leur troupeau aux ressources disponibles pendant les périodes de déficit fourrager, ce qui leur permet de réduire les achats d'aliments. Cet ajustement se traduit par la diminution du nombre des troupeaux et, plus récemment, par la diminution de leurs effectifs. Non seulement le nombre des exploitations pastorales diminue mais les bergers qui restent estiment qu'il n'y a pas de place pour de nouveaux troupeaux, car les espaces récupérés leur sont nécessaires pour compenser la diminution de la productivité pastorale.

On devine aisément les conséquences écologiques de cette évolution. Les effectifs tendant à s'adapter aux ressources disponibles pendant les périodes de déficit fourrager, les ressources pastorales printanières ne sont pas suffisamment consommées par le troupeau. Le "sous-pâturage" entraîne l'extension des refus et l'accroissement des surfaces couvertes par le maquis. La maîtrise de l'emmagasinement supposerait, à l'inverse, une charge de bétail proportionnée aux disponibilités printanières, autrement dit un troupeau plus nombreux et, par conséquent, des compléments fourragers plus importants pendant les périodes de déficit.

L'apparition d'un élevage "moderne"

Plus récemment apparaissent, en Corse, de nouveaux systèmes d'élevage transposés de modèles continentaux. Les bergers cultivent eux-mêmes les fourrages dont ils ont besoin — orge, avoine, luzerne, sainfoin —, entretiennent des prairies artificielles ou temporaires, adoptent des techniques de fertilisation,

de mécanisation et d'irrigation. Ces systèmes entraînent une dépendance accrue par rapport au marché, et font passer l'activité principale du berger de la conduite des animaux et de la transformation du lait à la production de l'alimentation animale. Il est difficile alors, sauf si l'on dispose d'une main d'œuvre salariée, de conduire le troupeau, de cultiver l'herbe et de fabriquer les fromages tout à la fois. D'ores et déjà, un certain nombre d'exploitations se sont transformées et, en 1975, 63% de la production laitière ovine provenait d'exploitations "*où le pasteur a fait place à l'agriculteur*" (DDA, 1975). Ces exploitations livraient presque toutes leur lait, jusqu'à une période très récente, à la société Roquefort. L'éleveur écoule sur le marché un produit semi-fini, à valeur ajoutée moindre que celle qui est obtenue par la fabrication et la vente du fromage. De plus, ce marché est largement dominé par un client unique qui, comme ce fut le cas, peut, du jour au lendemain, cesser ses commandes.

Ce qui peut paraître paradoxal, c'est que l'accumulation initiale nécessaire à ce processus d'intégration au marché a pu se faire, dans les cas de "modernisation" de l'élevage, grâce aux caractères originaux du pastoralisme traditionnel : valorisation par le berger lui-même des produits du troupeau, faiblesse des coûts de production (puisque on achetait peu à l'extérieur) et faible dépendance vis-à-vis des variations des cours des produits achetés. Tout ceci faisait de l'élevage corse une activité peu vulnérable, et les revenus des bergers corses, dont le nombre va en se réduisant, étaient supérieurs à ceux des bergers du continent. Les caractères originaux du pastoralisme corse ont facilité un processus d'intégration à l'économie de marché, qui conduit peu à peu à la disparition de sa spécificité.

On constate que les exploitations mettant en œuvre les techniques modernes de culture de l'herbe ne s'implantent que dans les fonds de vallée ou sur les surfaces les plus planes des coteaux (sols mécanisables, voire irrigables). Etant donné les caractéristiques géomorphologiques de l'intérieur, ces surfaces à faible pente sont peu nombreuses en Corse. L'élevage corse moderne se "replie" par conséquent sur quelques points favorables du territoire. Les questions posées par l'extension du maquis et la sous-utilisation des ressources du territoire ne sont donc pas de son ressort, puisqu'il délaisse la plus grande partie de ces espaces, accentuant même leur évolution en supprimant des possibilités de pâturage hivernal.

4. Le cas des transhumances en Provence

4.1. La grande transhumance en pays d'Arles

Depuis le Moyen-Age, un important élevage ovin transhumant existe dans les plaines provençales du delta du Rhône. Plusieurs facteurs expliquent ce phénomène : la présence de vastes étendues improches à l'agriculture parce que desséchées jusqu'à l'introduction de l'irrigation (la Crau), ou insalubres durant

la saison estivale (la Camargue) ; la proximité de la Méditerranée qui adoucit le climat hivernal et rend le repos végétal très court ; la présence de la ville d'Arles, qui administre ces espaces et donne à chaque citoyen de la ville le droit d'en user tout au long de l'année et sans restriction. Dès le XII^e siècle, un groupe d'éleveurs émerge, pour qui la production lainière devient la source principale de revenu. Utilisant les terres communales en hiver, ils possèdent un

“capital-mouton”, qu’ils font conduire en été par des “entrepreneurs de transhumances” vers les pâturages des Alpes méridionales. Ces “capitalistes” (ils sont appelés ainsi dès le Moyen-Age) sont à l’origine du développement de la grande transhumance provençale qui connaîtra son apogée à la fin du XVIII^e siècle.

L’ampleur prise par cette “industrie moutonnière” au sein de l’économie arlésienne a pour conséquence que la ville assure la défense des intérêts des éleveurs transhumants, notamment face aux seigneurs et communautés riverains des trajets vers la montagne. Les transhumants arlésiens ont ainsi acquis, au cours des siècles, un ensemble de droits et de priviléges assurant le bon déroulement des déplacements qui duraient parfois jusqu’à cinq semaines. Des chemins spéciaux, les carrières, bordés de murettes entretenues par les riverains dans les zones cultivées, conduisaient ainsi les troupeaux vers les alpages du Vercors, de l’Embrunais, du Dévoluy, etc...

Ce qui est probablement le plus significatif dans cette transhumance, c’est que le troupeau quitte des territoires communaux (en Crau et en Camargue) pour rejoindre en montagne d’autres territoires où la maîtrise foncière communale est forte et où l’on peut trouver les grandes unités nécessaires au pâturage d’effectifs importants. En contrepoint, ce qui n’est pas moins significatif, c’est la sous-utilisation des territoires intermédiaires traversés, sur lesquels une telle maîtrise foncière n’existe pas. Ce troupeau ne fait que traverser des espaces qui pourraient bénéficier des transferts de fertilité et d’un contrôle de l’embroussaillement.

Plusieurs mutations techniques affectent l’élevage arlésien à partir du XIX^e siècle : introduction du Mérinos pour pallier la chute des cours de la laine, abandon du mouton lainier pour le mouton à viande et réduction de la taille du troupeau qu’il faut mieux nourrir qu’auparavant, utilisation du chemin de fer pour la transhumance, etc. Ces mutations ont affaibli la cohésion de ces éleveurs face aux contraintes de l’extérieur, mais les “capitalistes” arlésiens et cracens continuent néanmoins à dominer l’élevage transhumant régional : sur les 278 000 ovins transhumant dans les Alpes méridionales chaque année, 195 000 proviennent de la région d’Arles.

4.2. La petite transhumance et la transhumance inverse dans le Bas-pays varois

Face à cette grande transhumance se développant à partir du pays d’Arles (certains troupeaux allant transhumer jusque dans la province italienne du Piémont), la transhumance que l’on observe dans le Bas-Pays varois se caractérise d’abord par la faible amplitude des déplacements des troupeaux. Mais l’originalité de cette “petite” transhumance est qu’elle est surtout **inverse**, c’est à dire qu’elle est le fait de troupeaux appartenant à des “bergers-éleveurs” de montagne. C’est une transhumance qui s’articule avec deux types d’agriculture — celui de la montagne et celui de la plaine — qui acceptent ou repoussent les troupeaux selon les saisons, pour des raisons économiques et historiques.

A la montagne, l’agriculture est alors fondée sur la polyculture (culture vivrières) et l’élevage (ovins, bovins et parfois chevaux, mulets, porcs, etc...). Les

troupeaux familiaux de chaque village séjournent dans les alpages communaux, sous la conduite d’un berger. A l’automne, les agriculteurs se défont lors des foires de la partie du cheptel dont ils ne peuvent assurer l’alimentation pendant la période hivernale passée à l’étable. Mais, dans cette économie souvent précaire, seul l’aîné succède au chef de famille en héritant de l’ensemble du patrimoine foncier, tandis que les autres fils reçoivent une partie du patrimoine mobile, notamment le cheptel ovin. Sans bâtiments, et sans fourrage nécessaire au maintien en vie de leur part de patrimoine, ces derniers ont le choix entre la vente du troupeau et l’exil périodique vers la Basse-Provence pour y louer des pâturages ou pour y travailler comme berger salarié chez un “capitaliste” arlésien.

A l’autre extrémité, dans le Bas-pays varois, l’agriculture est pratiquée par de nombreux “agriculteurs-citadins” habitant les gros bourgs de la région. La taille de chaque propriété est réduite et le gros bétail est assez rare, ce qui oblige souvent les agriculteurs à “fabriquer” les fertilisants nécessaires avec les ordures ménagères. Des récits de l’époque signalent que c’est parfois dans les rues mêmes des villages que ces fertilisants sont élaborés au gré des rejets d’ordures ménagères ! Quand, au XIX^e siècle, la culture de la vigne se développe, beaucoup d’habitants sont amenés à construire des petites bergeries pour pouvoir accueillir des troupeaux produisant le fumier tant convoité. Certains achètent des bêtes dans ce but, mais la plupart cherchent à “recevoir” des troupeaux venus de la montagne proche.

Dans ce cas, ce sont des facteurs sociaux (le système successoral pratiqué dans les communautés de la montagne) et techniques (le besoin de fertilisants pour des micro-propriétaires du Bas-Pays varois) qui ont déterminé le développement d’une transhumance, que la complémentarité saisonnière des parcours rend possible.

Contrairement à la transhumance des troupeaux du pays d’Arles, qui recouvre des pratiques homogènes, celle qui existe à l’est du delta du Rhône se laisse beaucoup plus difficilement enfermer dans une typologie simple. On peut cependant en tracer les grands traits.

Elle est le fait de “bergers-éleveurs” (il n’y a pas de “capitalistes”, comme dans le pays d’Arles) au sein desquels on peut distinguer plusieurs catégories :

— **propriétaires** de bêtes, qui mènent leur propre troupeau avec une éventuelle aide familiale, ou qui mènent un troupeau dont une partie leur appartient et à laquelle s’ajoutent des “pensionnaires” appartenant à des agriculteurs de montagne ou de la région d’hivernage,

— **bergers** qui conduisent un troupeau appartenant à des alpins avec qui ils ont souvent des liens de parenté,

— **bergers salariés** qui conduisent une partie du cheptel d’un propriétaire négociant (type “arlésien”), ou le troupeau d’un propriétaire agriculteur.

Cette transhumance ne concerne qu’un nombre limité d’ovins, entre 40 000 et 100 000 selon les époques. Les lieux d’hivernage forment des petits ensembles dispersés. Elle est pratiquée par des éleveurs qui possèdent des troupeaux de 50 à 100 têtes, les troupeaux de plus de 300 têtes ne sont apparus

que depuis les années 1920 et sont restés minoritaires. Les lieux d'estivage sont peu éloignés de ceux où les troupeaux ont passé l'hiver (15 jours de marche maximum).

L'évolution des facteurs économiques et sociaux va conditionner celle de cette transhumance. Jusqu'en 1930, ce système d'échanges (pâturages contre fumier), même s'il place les transhumants dans une relation de dépendance vis-à-vis des agriculteurs, n'implique quasiment aucun échange monétaire. L'objectif principal des petits éleveurs de la montagne est de "garder leurs bêtes en vie" ; la production caractéristique de cette époque est le moutonnet, vendu à l'âge de deux ans, à la fin de son deuxième séjour à la montagne. A partir des années 30, le marché du moutonnet de 2 ans disparaît progressivement au profit de celui de l'agneau de six mois ou moins. Ceci implique une conduite nouvelle du troupeau, puisqu'on ne peut produire ces agneaux en utilisant uniquement les parcours. De plus en plus, les bergeres doivent louer des pâturages de plaine, prés et prairies servant jusque là à l'alimentation des animaux de trait. Peu à peu, une conduite hivernale de "survie" se transforme ainsi en conduite "productive". Cette seconde forme de transhumance, fondée sur une exploitation maximale des ressources locales, des investissements matériels quasi-inexistants et une main d'œuvre bon marché, domine jusqu'à la fin des années 50. A partir des années 60, les choses évoluent rapidement. D'une part, la nécessité d'une certaine modernisation impose des investissements nouveaux (matériel agricole, bergeries) ; d'autre part, les rapports avec le milieu agricole environnant se transforment du fait de la diminution de l'offre en terrains de pâturage. L'orientation de l'agriculture vers la monoproduction viticole conduit d'abord à un abandon progressif des espaces boisés autrefois entretenus pour la récolte des châtaignes, du liège, etc., et dont

chacun tirait son bois de chauffage. Leur pénétration devient de plus en plus difficile pour les troupeaux. Leur utilisation diminue d'autant plus que, par ailleurs, la production d'agneaux précoces requiert surtout des pâturages de plaine. Et c'est également en plaine que s'opèrent d'importantes transformations du milieu agricole : les terres rendues disponibles par la mécanisation, puisqu'il n'y a plus nécessité de nourrir les animaux de trait, sont soit plantées en vigne, soit vendues comme terrains à bâtir dans les zones littorales ou péri-urbaines, soit louées aux bergeres. Mais il ne s'agit plus alors de locations hivernales payées en fumier, mais de véritables locations "agricoles", avec obligation d'entretien pour le locataire. Ces transformations ont conduit une partie des éleveurs à se sédentariser dans le Bas-Pays, en accroissant la taille de leurs troupeaux et en modernisant leur élevage.

Les transhumants inverses n'ont alors plus trouvé d'espaces disponibles pour le pâturage d'hiver et ont été rejetés vers les régions de l'arrière-pays, où l'altitude plus élevée rend l'hivernage plus difficile et plus coûteux, puisqu'il faut acheter davantage de fourrages. Beaucoup n'ont pas pu résister économiquement. Ils étaient les derniers représentants d'un mode de vie et leur disparition est pour beaucoup le présage de celle d'un système : celui de la transhumance du Bas-Pays varois.

Sur le plan écologique, les répercussions de ces évolutions sont importantes. En effet, le passage de la transhumance à la sédentarisation des troupeaux, l'utilisation intensive des prés et des prairies pour la production d'agneaux de boucherie et le développement de la monoculture de la vigne s'accompagnent d'une moindre utilisation des parcours, en montagne comme dans le bas pays varois, et vont dans le sens d'une augmentation de l'embroussaillage.

5. *Le cas des basses terres cévenoles*

5.1. *L'élevage traditionnel : une activité rurale parmi d'autres*

A l'aube du XX^e siècle, l'agriculture cévenole fonctionne suivant le système traditionnel et associe de nombreuses activités :

— activités non spéculatives de petite polyculture et d'élevage destinées à nourrir la famille,

— activités qui approvisionnent la famille en argent frais : vente des cocons de vers à soie, travail dans les ateliers de textile ou à domicile, vente des excédents agricoles, vente des produits de l'arboriculture et de l'élevage, laine puis viande. Comme dans les autres zones méditerranéennes de polyculture et d'élevage, ce système s'appuie sur l'existence de familles larges fournissant l'importante main d'œuvre nécessaire.

Les petits troupeaux d'ovins, ou d'ovins et de caprins (une trentaine de têtes au maximum), gardés par un membre de la famille, pâturent alors durant 9

mois dans des parcours en taillis de chêne vert, dans les châtaigneraies, dans les prés, les landes de moyenne altitude et les hêtraies. Puis ils transhument du 15 juin au 15 septembre vers des landes d'altitude que leurs propriétaires entretiennent à l'aide de petits feux.

5.2. *Crise des activités annexes et montée du tourisme*

Comme dans les autres zones méditerranéennes, à la fin du 19^e et au 20^e siècle, l'évolution du marché influence l'orientation de l'élevage (crise du mouton lainier, demande de viande d'agneaux jeunes, nécessité de changer les modes de conduite du troupeau, etc.). Mais le déséquilibre est ici aggravé par les crises affectant l'ensemble des activités annexes qui permettaient à l'économie familiale de subsister : diminution, puis disparition de l'élevage du ver à soie, fer-

meture progressive des industries de textile locales, difficultés accrues pour la commercialisation des châtaignes, puis, plus tard, pour celle des produits du verger.

Face à ces mutations, des exploitations agricoles disparaissent, d'autres évoluent vers la pluriactivité. La recherche de revenus complémentaires conduit vers le petit artisanat, la fonction publique ou les emplois liés au tourisme.

Mais le développement du tourisme, s'il permet la création de quelques emplois, et celle de gîtes ruraux, comporte aussi des effets pervers : opérations immobilières sur les bâtiments agricoles, installation de maisons ou de terrains de camping sur les rares prés de fonds de vallées mécanisables et surtout augmentation du prix des terres (multiplié par 3 entre 1965 et 1975). L'espace libéré par le départ des vieux agriculteurs est, en réalité, figé : *"chez chaque agriculteur cévenol, un spéculateur sommeille"*. Ce verrouillage du foncier par des propriétaires absentéistes renforce les effets du morcellement des terres et de l'indivision, et favorise la mise en valeur précaire par la multiplication des baux oraux qui ménagent l'avenir pour les propriétaires. Les rachats d'exploitation deviennent très rares et la proportion des terres en friche augmente rapidement.

Une telle situation a un impact considérable sur les pratiques d'élevage et, de ce fait, sur l'état de la végétation. L'espace pâturable offert est de plus en plus vaste mais de plus en plus mal géré par ses utilisateurs qui, n'en étant ni propriétaires, ni locataires pour une longue durée, ne cherchent plus à l'améliorer et parfois l'exploitent à l'insu ou contre le gré du maître des lieux. Ces parcours mal entretenus et "sous-pâturés" s'enrichent tellement que les pratiques anciennes comme le feu pastoral présentent trop de risques de propagation non contrôlée et sont abandonnées.

Les terres cultivées de fonds de vallées sont occupées par le maraîchage, les prés et les vergers et restent le plus souvent la propriété de l'exploitant. Ces deux unités foncières "parcours" et "terres cultivables" connaissent par conséquent des niveaux de gestion différents. Mais la sous-utilisation des parcours favorise des changements d'usage de l'espace : des reboisements individuels ou en groupements forestiers marquent le paysage. En outre, le développement de la faune sauvage, qui trouve un terrain favorable dans les anciens parcours, favorise l'émergence d'un groupe puissant d'utilisateurs : les chasseurs.

5.3. Les composantes actuelles de l'élevage

Un nouveau système agraire s'adapte timidement à ce contexte : certaines productions arboricoles et maraîchères se développent et viennent compléter les productions commercialisables.

L'élevage ovin voit son environnement économique modifié. A partir des années 60, le marché favorise la production de l'agneau de lait destiné à l'engraissement. Grâce au décalage des dates d'agnelage entre les Cévennes (septembre-octobre) et la zone laitière de Roquefort (novembre-janvier), les ateliers d'engraissement qui se sont développés peuvent

allonger leur période d'activité. La production de l'agneau de Nîmes de 20 à 25 Kg se développe aussi pendant une dizaine d'années. Les débouchés locaux étant trop réduits, les ateliers d'engraissement commercialisent les agneaux dans tout le sud de la France, où les carcasses légères sont très demandées (15 à 18 Kg). Les agneaux locaux, de race Raïole, sont mal adaptés à ce marché (trop lourds ou trop maigres) et les maquignons favorisent des croisements de races qui ont pour effet la disparition de la race locale. Si bon nombre de troupeaux s'effacent (disparition des agriculteurs âgés, manque de main d'œuvre), d'autres profitent de l'espace libéré pour s'agrandir. L'effectif moyen par troupeau augmente.

L'élevage caprin connaît une évolution différente. Il est en régression jusqu'aux années 1970. En effet, le travail demandé pour l'élevage des caprins est plus important que pour celui des ovins (traite deux fois par jour) et la réduction de la main d'œuvre familiale rend problématique la fabrication des fromages. Jusqu'en 1970, les troupeaux comprenant des caprins sont le plus souvent des troupeaux mixtes (ovins-caprins) où les caprins n'assurent qu'un complément de revenu par la vente des pélardons.

Depuis les années 70 l'apparition des "néo-ruraux" donne un coup de fouet à l'élevage caprin. En effet, une fois les premières vagues d'échecs passées et leur exploitation stabilisée, certains d'entre eux deviennent des jeunes agriculteurs recourant abondamment aux aides publiques (emprunts au Crédit Agricole, Indemnité Spéciale de Montagne). Beaucoup d'innovations sont apportées et, surtout, ces nouveaux éleveurs, en investissant dans les bâtiments, les équipements et parfois dans le foncier, cherchent à produire sur place un produit à forte valeur ajoutée : le fromage de chèvre. La donnée nouvelle est que ces installations cherchent à faire vivre la famille grâce à la seule activité d'élevage.

Des investissements ayant été réalisés, grâce aux différentes aides, ces éleveurs cherchent à améliorer leur accès au parcours (arrangements, baux oraux et parfois locations). Il n'en demeure pas moins que ces nouveaux éleveurs sont eux aussi confrontés à la pression foncière issue du développement du tourisme et des comportements spéculatifs des propriétaires absentéistes, ainsi qu'aux coupures provoquées par les reboisements qui se font, le plus souvent, sans tenir compte de l'existence d'un élevage cévenol. Enfin, les aménagements pastoraux de ces éleveurs, notamment les clôtures, provoquent souvent l'hostilité des chasseurs qui voient en eux des obstacles.

6. Quelques aspects du sylvo-pastoralisme actuel : propriétaires et chasseurs

On a vu, au cours du bref historique qui précède, qu'il n'est pas possible d'analyser les interactions entre l'élevage, l'agriculture et la forêt sans les replacer dans le contexte économique et social — global et local — de chaque époque. Il est alors possible de comprendre les usages des différents espaces en liaison avec les sociétés locales, et les modifications de ces usages comme des adaptations face aux grandes mutations économiques et sociales. Il en est de même aujourd'hui. Aborder la question du sylvo-pastoralisme suppose, en marge des questions d'ordre écologique, technique ou technico-économique, que soient posées des questions d'ordre sociologique. Nous proposons d'analyser les interventions sur le milieu méditerranéen en termes d'acteurs, en nous intéressant ici principalement aux propriétaires et aux chasseurs. Dans cette présentation, les profils brossés sont volontairement schématiques.

6.1. Les propriétaires

Depuis un siècle, les mutations qui ont affecté le milieu rural ont été, en importance comme en rapidité, sans commune mesure avec celles qui avaient rythmé son histoire jusqu'alors. L'exode rural, la spécialisation des productions liée au développement de l'économie de marché, la mécanisation, les gains de productivité, l'utilisation d'engrais et de produits de traitement chimiques, etc., bouleversent les utilisations des différents espaces ruraux. De grands clivages se dessinent aujourd'hui : en marge d'espaces agricoles productifs et gérés de façon quasi-industrielle subsistent d'autres espaces (voisinant parfois avec les premiers) sous-exploités et posant des problèmes de conservation (aux niveaux écologique et économique) dont l'Etat se fait l'écho ; cette inquiétude conduit à y favoriser le maintien d'agriculteurs. La situation est complexe : au problème de la sous-utilisation de certains espaces, s'ajoute celui de la surproduction sur des espaces voisins (c'est, par exemple, le cas en Languedoc). Cet ensemble de mutations, cette véritable "révolution de l'espace", pose d'importants problèmes de gestion et de protection. Les solutions envisagées pour pallier les conséquences écologiques et économiques de la sous-utilisation d'une part non négligeable de l'espace rural (notamment des "formations arborées méditerranéennes" : forêts, espaces boisés, garrigues, maquis, friches, etc.), se heurtent à une institution qui se singularise par sa pérennité, sa "tranquille reconduction" au gré des successions : celle du droit de propriété. Cette permanence de la propriété produit aujourd'hui un certain nombre de conséquences qu'il convient de rappeler brièvement ici.

Ainsi, l'**absentéisme** est un des phénomènes les plus marquants. Le mouvement de l'exode, qui s'est déroulé sur plus d'un siècle, a progressivement constitué — du fait des héritages — un groupe social de propriétaires d'espaces qu'ils ont quitté (ou que leurs parents ont quitté) depuis longtemps. Ces pro-

priétaires absentéistes sont, le plus souvent, des micro-propriétaires, mais ils sont suffisamment nombreux pour que, sur le terrain, leur propriété représente des superficies et des contraintes non négligeables.

En Corse de l'intérieur, par exemple, le principe de l'indivision conduit aujourd'hui à une situation de gel foncier. *"L'indivision était cohérente dans la communauté traditionnelle. Aujourd'hui, du fait de l'exode rural (les gens ne renonçant pas à leurs droits de propriété), il y a rupture de l'interdépendance entre continuité familiale et gestion commune du patrimoine foncier"* (Lenclud et Pernet, 1978).

Les enjeux **financiers** de la propriété foncière sont suffisamment importants pour expliquer des stratégies qui ne sont pas toujours compatibles avec la mise en valeur ou avec les nécessités de la protection et de l'entretien de l'espace. Ils ne concernent d'ailleurs pas que les propriétaires absentéistes. *"En tout paysan cévenol sommeille un spéculateur"*, pouvait-on lire plus haut. Disons plutôt que tout propriétaire foncier (même s'il n'est que micro-propriétaire) peut envisager des spéculations financières en marge du marché du foncier agricole et autrement plus rémunératrices. Le plus souvent, cette possibilité résulte de l'apparition de nouvelles vocations qui ne dépendent que peu, ou pas du tout, de l'initiative des propriétaires, mais de celle de la collectivité. La vocation touristique des terres dépend en général de l'investissement initial de la collectivité dans les infrastructures nécessaires (routes, autoroutes, stations littorales, aménagement de plans d'eau, piscines, etc...). Ainsi, également, leur vocation forestière découle des politiques nationales et européennes de boisement, d'entretien et de protection. L'enrésinement de leurs terres, consenti par les propriétaires privés, comporte une série d'avantages (avantage fiscal, aides et primes, prêts, entretien assuré par l'O.N.F., spéculation double, sur le prix du bois et sur celui du foncier) plus importants que s'il les louaient ou les vendaient au prix du terrain agricole.

Sur le plan **économique** local, les conséquences de cette "valorisation spéculative" du foncier sont relativement simples : l'urbanisation et le tourisme bénéficient d'abord des meilleures terres agricoles que sont les fonds de vallée et rejettent les éleveurs vers des terres de moins bonne qualité et les parcours (sur lesquels les visées des chasseurs constituent un handicap).

Le reboisement constitue pour certains propriétaires un investissement rentable sur ces espaces sous-utilisés. Par ailleurs, d'importantes surfaces sont colonisées par une végétation ligneuse spontanée. Ces deux phénomènes peuvent constituer un obstacle au développement de l'agriculture et de l'élevage.

Sur le plan **politique**, enfin, les propriétaires absentéistes ne sont pas totalement absents. A Barredes-Cévennes, on constate que les propriétaires des parcelles reboisées (dans ce cas précis, en général de grandes parcelles ou des parcelles faisant partie

de grandes propriétés) sont souvent d'anciens notables de Barre, résidant aujourd'hui en ville, où ils exercent les professions de notaire, d'avocat, de médecin ou de hauts fonctionnaires. Mais, bien qu'urbains, ils exercent une influence sur le pouvoir local. Aussi se trouve-t-on confronté au paradoxe suivant : à Barre, bien que subsiste localement une population encore importante d'agriculteurs et d'éleveurs, les résineux sont la principale ressource économique. Ils appartiennent à des absentéistes qui contrôlent les usages de l'espace de Barre, et dont l'influence sur la municipalité est considérable. Ceux-ci constituent donc un groupe qu'on ne peut sous-estimer, puisque — bien que ne résidant pas sur le territoire communal et tirant l'essentiel de leurs revenus d'activités urbaines — leurs stratégies foncières conditionnent la mise en œuvre technique et l'équilibre économique des activités de résidents dont la présence, en fin de compte, garantit l'entretien de l'espace.

Les communaux font, eux aussi, l'objet de pressions ou de spéculations. Les deux principales orientations sont soit leur dévolution à la pratique exclusive de la chasse, soit, dans certains cas, le reboisement. Nous reviendrons sur l'importance du groupe de pression que constituent les chasseurs, pour qui le territoire communal, avant que d'être celui de la collectivité, ou l'"espace commun" de l'exercice des pratiques de tous, est surtout l'espace des animaux et des chasseurs. En ce qui concerne les reboisements communaux, qui constituent une garantie de ressources — à terme — pour les communes, on retrouve assez souvent les mêmes problèmes (pour l'économie et les pratiques locales) que ceux qui sont posés par les reboisements privés et qui ont été évoqués dans l'exemple de Barre.

6.2. Les chasseurs

Tout le monde s'entend pour enregistrer le constat de la dissociation des mondes rural et forestier à la fin du XIX^e siècle. Aujourd'hui, subsistent à la fois une pauvreté et un châtoiemment du tableau des activités encore pratiquées dans "la colline" (le bois, la forêt, la garrigue, "les formations arborées"...). "Pauvreté du fait du maigre éventail des activités productives, qui comptent peu dans l'économie villageoise. Châtoiemment, si l'on considère la diversité des activités dont la colline est le cadre, et surtout l'inflation d'intérêt que l'on porte à chacune d'elles : chasse, cueillette, sorties familiales, "ribotes", etc." (Bromberger, Dufour, Gontier, Malifaud, 1980, 1981).

Comme le rappellent ces auteurs, la chasse fait de la colline un espace ésotérique : vocabulaire cynégétique et toponymie "clandestine" des postes pour la battue aux sangliers, en marge de celle du cadastre et associant les particularités physiques des lieux, le nom du propriétaire ou celui d'un chasseur qui s'est fait remarquer là par un exploit ou une bavure..., utilisant donc le registre de la "géographie affective" du groupe des chasseurs.

Pour être "affective", cette géographie n'en est pas moins fine. A force de parcourir les territoires de chasse dans tous les sens (en général l'ensemble des garrigues ou collines), les chasseurs en ont une

connaissance très précise. Certains pompiers reconnaissent et utilisent ces connaissances en cas d'incendie en se faisant conduire sur les lieux par des chasseurs et expliquer, le cas échéant, telle ou telle particularité du relief ou des boisements. D'autres, pour des raisons qui leurs sont propres, n'en tiennent pas compte et provoquent alors, presque toujours, des attitudes de ressentiment et d'amères critiques de la part des chasseurs.

Pour s'expliquer le maintien aussi durable d'une telle pratique, malgré une dégradation des ressources cynégétiques déplorée par les chasseurs, beaucoup d'auteurs pensent qu'elle revêt une fonction largement symbolique permettant au groupe social — au-delà de la connaissance de la nature et du plaisir de la chasse — le marquage de son territoire (enracinement), la construction de références communes (identité et intégration au groupe), la mise en scène de la solidarité et de la cohésion du groupe local : "*la chasse fait de la colline un espace de virilité et d'initiation*". Le trajet initiatique du chasseur est fonction de son âge : "minot" (enfant), il construit des cabanes (hors-la-loi des parents) d'où il part pour dénicher les pies et poser ses premiers pièges. Le premier fusil est le symbole du passage de l'état de "minot" à celui de "jeune". L'initiation se poursuit par la chasse au poste. Enfin, le chasseur confirmé peut pratiquer la chasse au petit gibier ou participer aux battues aux sangliers (Bromberger, Dufour, Gontier, Malifaud, 1981).

Beaucoup de très belles pages ont été écrites à ce sujet et il ne nous appartient pas ici de développer ces thèmes. On peut, par contre, tenter de présenter de façon synthétique les principaux conflits pouvant apparaître entre les chasseurs et d'autres usagers du milieu.

Schématiquement, trois types de chasse se distribuent — et se combinent — selon les régions méditerranéennes. La chasse au petit gibier, à l'aide de chiens d'arrêt, se pratique généralement de façon solitaire mais peut se pratiquer en groupe ; les règles de ce type de chasse ne l'imposent pas, c'est alors la simple envie des chasseurs qui détermine s'ils chassent seuls ou en groupe. La "chasse aux passages", visant le passage d'oiseaux migrateurs, par exemple les palombes passant dans les Corbières et les Pyrénées, se fait à partir de postes et est solitaire, même si les postes voisinent. La battue aux sangliers, enfin, se pratique en groupe, une partie du groupe constituant les rabatteurs (les plus jeunes du groupe, en général — puisqu'il faut beaucoup marcher et que cette mission ne requiert pas l'adresse des chasseurs confirmés —, accompagnés des chiens qui forcent le sanglier), l'autre partie constituant les "tireurs" (les chasseurs confirmés) postés aux points de passage probables du sanglier poursuivi. Si la "chasse au passage" n'a qu'un impact réduit sur l'utilisation du territoire, la chasse au petit gibier et la battue, au contraire, nécessitent un territoire le plus vaste possible et ont des conséquences importantes pour celui-ci. Ces deux derniers types de chasse sont ceux qui sont le plus pratiqués.

Il existe un clivage très net — et souvent conflictuel — entre chasseurs locaux et chasseurs urbains. Traditionnellement, un certain nombre d'urbains sont intégrés dans les battues ou autorisés

à chasser le petit gibier sur les territoires de chasse de la commune. Ce sont les "enfants du pays", souvent les fameux "propriétaires absentéistes", dont l'intégration au groupe social local ne pose pas de problèmes et qui viennent "cultiver leurs racines" en sillonnant leur territoire matriciel. Il n'en est pas de même, loin s'en faut, des "urbains sans terres" qui entendent malgré tout se livrer à cette pratique. Pour ces chasseurs, une solution tend à se développer, c'est celle des chasses privées, appartenant à des propriétaires particuliers ou à des sociétés de chasse. Mais les chasseurs locaux voient d'un très mauvais œil la prolifération de ce type de chasse et s'y opposent parfois par des actes destructeurs, notamment en les incendiant.

Le conflit qui oppose, cette fois, **les chasseurs aux éleveurs** a été évoqué dans le paragraphe concernant les difficultés des éleveurs, nous ne le citons donc ici que pour mémoire.

Enfin, les chasseurs sont généralement hostiles aux opérations de reboisement et — d'une façon plus large — aux opérations de débroussaillage, accusé de provoquer la régression de la faune sauvage.

Compte tenu du nombre très élevé des pratiquants, et — pour la plupart, de leur origine locale, les chasseurs représentent un groupe de pression sur les élus. Certains élus ont tendance à éviter les conflits avec les chasseurs, surtout dans la mesure où leurs revendications ne paraissent pas comporter de conséquences majeures. Cette situation, qui ne va pas dans le sens d'une amélioration de l'entretien et de la protection des espaces boisés résulte d'un rapport de forces que tout aménagiste, pour réussir, devra prendre en compte.

Y.G.

Résumé

Le sylvo-pastoralisme en Méditerranée, aujourd'hui invoqué comme le remède à une dégradation des rapports entre l'homme et la forêt, suppose l'inversion d'un processus de séparation des espaces s'amorçant dès le XIX^e siècle et s'amplifiant au XX^e. Les recherches menées sur l'élevage ou sur la forêt au cours de cette période permettent de mieux comprendre les liens entre structures économiques et sociales, politiques (notamment la politique forestière), et ce processus continu de séparation des espaces.

Cet article, s'appuyant sur la synthèse de différents travaux de recherche, cherche à cerner les tendances générales de ce processus, puis à en éclairer les formes spécifiques, au cours des années, selon les contextes socio-économiques locaux en Corse, en Provence ainsi que dans les Basses Terres cévenoles.

Resumo

Análise sócio-histórica da separação dos espaços

Tendências gerais : da diversidade à especialização

E por volta do primeiro terço do século XIX que as regiões mediterrânicas conhecem a mais forte pressão demográfica. No plano económico, esta época caracteriza-se pela quasi-inexistência de uma economia de mercado e, por consequência, por um forte nível de autarquia implicando a coexistência da policultura e da criação de gado. A nível dos sistemas de produção, a criação de gado não constitui uma actividade específica : numerosos pequenos rebanhos são "companheiros obrigatórios da cultura dos cereais de subsistência" (Blanchemin, 1979).

No que diz respeito à organização do espaço, não existem nessa época, propriedades unicamente destinadas à pastorícia : o pasto é uma utilização secundária de um conjunto de terrenos (terras cultivadas, pousios, terrenos vagos, bosques e florestas) onde paralelamente, há outras intervenções. Este tipo de criação traduz uma organização particular das relações entre o rebanho e o meio ambiente, cujas principais características são as das sociedades agro-silvo-pastorais : complementariedade de actividades, transferências de fertilidade para as terras aradas, autarquia, fraca circulação monetária, existência de famílias "numerosas" que asseguram a divisão do trabalho.

Encontramos na base desta organização : a verificação que é exercida pelo grupo de camponeses quanto aos domínios utilizáveis para o pasto e igualmente o tamanho do rebanho.

Despovoamento e adaptações

A meio do século XIX, à medida que constatavam a depreciação demográfica — que destrutura a organização social tradicional — as sociedades locais são cada vez mais confrontadas à lei da procura e às regras da economia de mercado. A criação de carneiro para lá regressa em benefício do carneiro para carne, destinado à venda o que acarreta certas consequências sobre os sistemas de criação de gado e de gestão do espaço.

Para fazer face a estas novas situações (desmoronamento do antigo sistema económico das sociedades camponesas, abertura ao exterior mas igualmente maior dependência em relação ao mesmo, e desaparecimento de uma parte importante da mão de obra familiar), a orientação vai fazer-se em todo o lado, no sentido da "especialização" (que alguns chamam a divisão do trabalho).

Consequências sobre a gestão e exploração dos espaços

Desde 1860, o "despovoamento" do meio rural e o abandono do espaço cultivado desenvolvem-se em paralelo nas regiões mediterrânicas. As partidas conduzem à diminuição da mão de obra e a uma redução consequente das necessidades locais em matéria de cereais, cada vez mais satisfeitas a nível do mercado.

Na região dos "Pre-Alpes" as superfícies de cereais diminuiram 50 % entre 1936-37 et 1939

(Blanchard, 1945). Diz-se na Córsega, que a agricultura do interior desaparceu totalmente (Lenclud e Pernet, 1978). A depreciação do espaço cultivado é devida às transformações dos sistemas de criação de gado que à medida que se vão especializando, abandonam uma parte do território já pastado (criação intensiva) ou sob-utilizado (extensificação dos sistemas tradicionais).

No primeiro caso (intensificação), o aumento da procura de borregos jovens no mercado da carne ovina, conduz a um sistema de produção mais dependente do exterior (do início até ao fim), e mais separado do seu ambiente imediato. A produção de borregos jovens impõe um longo período de estábulo (4 à 5 meses) e um forte consumo de feno e cereais (o feno e os cereais podendo ser cultivados ou comprados).

Neste caso, a parte retirada à pastagem pode representar entre 35 % e 55 % da alimentação do rebanho.

Mas a sob-exploração das pastagens observa-se igualmente noutras sistemas e traduz-se por uma dinâmica de invasão de lenhosos : mesmo se a pastagem fornece a maioria da comida dos ovinos (o consumo de feno não ultrapassa 50 kg/ano por ovelha), é mais fácil e menos despendioso para os criadores de gado "utilizando como base a erva" deslocarem-se para pastagens em terrenos que já não são cultivados que amanhacar os que utilizavam até aqui. Esta prática favorece, a nível dos eco-sistemas, o dinamismo dos lenhosos (cerrando o mato e a charneca). A reabertura destes espaços faz-se por intermédio de "fogos de conservação" que favorecem a instalação progressiva de espécies vegetais com fraco valor nutritivo (cistos) e a degradação do potencial pastoral.

A política florestal ou as relações tensas entre a pastagem e a floresta

Para os técnicos florestais, o período revolucionário tinha sido marcado por uma certa fruixidão a nível da regulamentação das relações entre o homem e a floresta, face à política particularmente constrangedora do fim do "Antigo Regime" (Ordem Real de 1669), destinada a favorecer a produção de madeira para a construção naval, controlada pela corporação das "Aguas e Florestas". No período da "Restauração" procedeu-se à elaboração de políticas e doutrinas de conservação das quais algumas ainda se aplicam actualmente. A Escola Florestal de Nancy (1824) e o Código Florestal que se baseia na prioridade das funções productivas (mercado da madeira para fabrico e construção).

Esta produção destinada a favorecer o desenvolvimento de árvores de grande porte presupõe uma verdadeira especialização florestal que requer a competência específica de uma grande organização com um poder incontestável : a corporação dos técnicos florestais.

Tendo em conta que os múltiplos arroteamentos executados em função das necessidades locais trazem consequências prejudiciais : erosão dos solos, amplificação das encheias, os técnicos florestais sentem-se investidos na defesa de um interesse geral de que não têm consciência nem os grandes proprietários florestais, nem os camponeses e criadores de gado locais. Quando se lê o Código Flores-

tal, vê-se que no século XIX, tanto o animal como o criador de gado são considerados como os principais inimigos da floresta e que é preciso regulamentar de maneira muito restritiva os seus direitos (Hibert e Gerin, 1987). Durante o "Segundo Império", a lei de 1860 sobre o reprovaamento florestal em montanha é muito autoritária.

Esta lei vai encontrar uma resistência muito viva tanto nas sociedades locais como a nível dos eleitos (sobretudo com a chegada da III República). A resistência foi ainda mais viva pelo facto dos técnicos florestais terem concentrado os seus esforços nos bens comunais onde constataram que matas e caminhos se encontravam bastante degradados. Ora esses terrenos, aparentemente marginais, constituiam uma parte essencial dos sistemas agrários (alimentação do gado durante o verão e consequentemente, fertilização para as terras aradas). Por outro lado, os bens comunais constituíam o símbolo da unidade camponesa. A lei de 1882 sobre a "Restauração dos Terrenos de Montanha" será muito mais liberal (reconhecendo os interesses locais dos particulares e das comunas, associando-os mais à conservação do que à reestruturação) e passará a englobar objectivos sociais (estimulando a iniciativa privada, colectiva e individual), (Kaladra e Savoye, 1984).

As políticas de incitação ao repovoamento florestal prosseguem : medidas de incitação de natureza económica a seguir à primeira guerra mundial, criação do "Fundo Florestal Nacional" após a segunda guerra mundial, créditos do "Fundo Europeu de Orientação e de Garantia Agrícola" a partir de 1980.

A separação dos espaços

A especialização dos sistemas de produção e a política de redução das outras utilizações da floresta, vão progressivamente reforçar a separação dos espaços silvícolas, pastorais e agrícolas. Dois tipos de espaços orientados para a produção, muito dominados e fortemente integrados à economia de mercado, vão pouco a pouco aparecer : o espaço florestal intensivo que parece uma floresta de árvores de grande porte, e o espaço agrícola intensivo. Entre os dois, quando as condições não favoráveis à intensificação, persiste uma espécie de "floresta intermédia", cuja vocação está mal determinada e, em seguimento ao abandono das culturas, um espaço de terrenos incultos, ocupado por lenhosos, e que se transforma numa charneca ou mata de pastagem extensiva e, em certos casos, queimados periodicamente. É o caso da floresta mediterrânea, floresta frágil e ameaçada pelos incêndios, na qual todavia se aplicam as políticas nacionais de repovoamento florestal.

Especificidades regionais Córsega

Na Córsega orientam-se para dois sistemas de criação de gado muito contrastados que conduzem à extensão das matas. A criação de gado tradicional passou por diversos mecanismos de adaptação e de ajustamentos. O trabalho do pastor vai ter que proporcionar uma maior quantidade de produtos comerciais para poder permitir a compra dos bens necessários à subsistência, antigamente produzidos pela comunidade camponesa e a família. A redução

da moblidade do rebanho (percursos privativos, cultura das zonas baixas), e a procura de productividade conduzindo à introdução de raças mais exigentes e pouco compatíveis com as condições difíceis do meio levaram à compra de reservas de alimentos complementares, na Córsega ou no continente. A fim de reduzir a compra de alimentos, os pastores tendem a ajustar os seus rebanhos aos meios de que podem dispôr durante os períodos de défice de forragens. Os recursos pastorais da primavera não são consumidos suficientemente pelo rebanho. A "sob-pastagem" acarreta a extensão das "rejeições" e o aumento das superfícies cobertas pela mata. Constatase, aliás que as explorações que utilizam as técnicas modernas de cultura de erva só se implantam no fundo de vales ou nas áreas mais planas das encostas (solos mecanizáveis ou irrigáveis). Dadas as características geo-morfológicas do interior, essas áreas ligeiramente inclinadas são pouco frequentes na Córsega. Por consequência a criação de gado moderna "retira-se" para alguns pontos favoráveis do território. Os problemas que se põem devido ao aumento das matas e à sob-utilização dos recursos do território não lhe diz respeito visto que ela abandona a maior parte desses espaços, acentuando mesmo a sua evolução e suprimindo as possibilidades de pastagem invernal (Lenclud e Pernet, 1978).

Crise da transumância inversa na região do Baixo-Var

Até cerca dos anos 30, a região do Baixo-Var conhece uma transumância inversa. Os "pastores-criadores" de montanha, que não podiam assegurar a alimentação do rebanho durante o período invernal passado no estábulo, vinham à região do Baixo-Var onde os "agricultores-cidadinos", micro-proprietários, procuravam fertilizantes. Esta transumância é possível devido à complementariedade de época nos percursos efectuados. Não existem nessa altura quase nenhuma trocas monetárias. A partir dos anos 30, o mercado do carneiro de 2 anos desaparece progressivamente em benefício do borrego de seis meses ou menos. Este factor implica um acompanhamento do rebanho porque não se criam estes borregos utilizando sómente os percursos.

Cada vez mais os pastores são obrigados a alugar pastagens de planície, prados e campinas que serviam até aqui para a alimentação do gado de tracção. Pouco a pouco, a pastagem de "sobrevivência" no inverno vai transformar-se em pastagem "productiva". A partir dos anos 60, certos pastores vão tornar-se sedentários modernizando os seus rebanhos e alugando terras cujo preço aumenta devido à pressão fundiária agrícola (monocultura vitícola) e pressão urbana.

Os espaços arborizados autoriza conservados (colheita de castanhas, cortiça e lenha para aquecimento), tornam-se impenetráveis e inacessíveis aos rebanhos. A utilização destes terrenos diminui ainda mais devido à produção de borregos precoce cuja criação requer sobretudo pastagens de planície.

A evolução da transumância no sentido da sedentarização e utilização intensiva de prados e campinas para produção de borregos para os talhos, a evicção dos últimos transumantes tradicionais e o desenvol-

vimento da monocultura da vinha evoluem no sentido do abandono progressivo da conservação dos espaços arborizados aumentando a sua fragilidade. (Schippers T.K., 1986).

Adaptações de criação de gado nas terras baixas das "Cévennes"

Como nas outras zonas mediterrânicas, nos fins de século XIX e século XX, a evolução do mercado influencia a orientação da criação de gado (crise do carneiro para lá, procura de carne de borregos jovens, necessidade de modificar os modos de condução do rebanho, etc.). Mas os desequilíbrios aqui é agravado pelas crises que afectam o conjunto das actividades anexas que permitiam a subsistência da economia familiar : diminuição e a seguir desaparecimento da criação de bichos da seda, encerramento progressivo das indústrias de têxteis locais, dificuldades cada vez maiores para a comercialização das castanhas e mais tarde, para os produtos dos pomares.

O desenvolvimento do turismo reforça os efeitos do parcelamento das terras e a indivisão, e favorece um aproveitamento precário das terras através da multiplicação de rendas estabelecidas oralmente que protegem o futuro dos proprietários. O espaço proposto para pastagem é cada vez mais vasto mas igualmente mais mal gerido pelos seus utilizadores os quais, dado que não são nem proprietários nem inquilinos a longo prazo, não tentam melhorar. Estes percursos mal conservados e insuficientemente utilizados para pastagem, transforma-se em baldios impenetráveis onde até as queimadas representam um perigo de propagação não controlada e são por isso abandonados.

A sob-utilização dos percursos favorece as modificações habituais a nível do espaço : as paisagens são marcadas por replantações individuais ou agrupamentos florestais. A criação ovina constata as modificações económicas que a rodeiam. Um grande número de rebanhos desaparece (desaparecimento dos agricultores já idosos, falta de mão de obra), outros aproveitam o espaço libertado para aumentar as suas propriedades. Os efectivos médios de cada rebanho aumentam. A criação caprina tem uma evolução diferente. Em regressão até aos anos 1970, tomou um novo vigor a partir dessa altura com o aparecimento dos "neo-rurais".

Como tinham sido realizados investimentos graças a estes diversos apoios os criadores de gado procuram melhorar os seus acessos aos percursos (arranjos pessoais, rendas estabelecidas oralmente, por vezes aluguéis). Mas no entanto estes novos criadores vêem-se confrontados à pressão predial resultante do desenvolvimento do turismo e dos comportamentos especulativos dos proprietários ausentes e igualmente aos "cortes" provocados pelas rearborizações que são efectuadas, na maioria dos casos, sem ter em conta a existência da pastorícia nesta região (maciço das Cévennes).

Os arranjos silvo-pastorais destes criadores, nomeadamente as vedações, provocam frequentemente a hostilidade dos caçadores que as consideram como obstáculos (Bourbouze e Dedieu, 1986).

Resumen

Aproximación socio-histórica de la separación de los espacios

Tendencias generales : de la diversidad a la especialización

Fue a vuelta del primer tercio del siglo XIX que conocieron las regiones mediterráneas la más fuerte presión demográfica. Sobre el plano económico, se caracterizó esa época por la casi-inexistencia de una economía de mercado y, por consecuencia, por un nivel de autarquía que implica la coexistencia del policultivo y de la ganadería. Sobre el plano de los sistemas de producción, la ganadería no constituía una actividad específica : numerosos rebaños eran "los compañeros obligados del cultivo de cereales de subsistencia" (Blanchemain, 1979). Sobre el plano de la organización espacial, no había en esa época, propiedades que se dedicaban únicamente al pastoreo : el pasto era el aprovechamiento secundario de un conjunto de terrenos (tierras cultivadas, barbechos, tierras vacías, maderas y bosques) dando lugar por otra parte a otras intervenciones. Ese ganado traducía una organización particular de las relaciones entre el rebaño y el lugar, cuyas características principales eran las de las sociedades agroselvi-pastoriales : complementariedad de las actividades, traspaso de fertilidad hacia las tierras labradas, autarcía, poca circulación monetaria, existencia de familias "extendidas" que aseguraban la repartición de las tarás. A la base de esa organización : el control, por el grupo aldeano, del recurso pastoril así como del tamaño del rebaño.

Despoblación y adaptación

Desde mediados del siglo XIX, mientras que conoce la demografía una caída — que destruye la organización social tradicional —, se confrontan más las sociedades locales a las reglas de la economía de mercado. Va regresando el rebaño menor lanar a favor de la cría para la carne, destinada a la venta, lo que provoca consecuencias sobre los sistemas de cría y sobre la gestión del espacio. Para encarar esas nuevas situaciones (ruina del sistema económico antiguo de las sociedades aldeanas, abertura sobre el exterior pero también mayor dependencia frente a él, y desaparición de una parte importante de la mano de obra familiar), por toda parte la orientación se hace hacia la especialización de los sistemas de producción (algunos hablan de división del trabajo).

Consecuencias sobre la gestión y la explotación de los espacios

Desde 1860, la despoblación del medio rural y el desprecio del espacio labrado se desarrollan paralelamente en las regiones mediterráneas. La partidas llevan a una diminución de la mano de obra y por consecuencia a una reducción de las necesidades locales en cereales, que por otra parte, cada vez más se abastecen gracias al mercado. En los Prealpes, las superficies dedicadas a los cereales disminuyeron de 50 % entre 1836-37 y 1939 (Blanchard, 1945). Se habla, en Córsega, de desaparición total de la agricultura del interior (Lenclud y Pernet, 1978). Se debe el desprecio de las tierras labradas a las transformaciones de los sistemas de cría que, especializándose,

dejan de lado una parte del territorio forrajero (crías intensivas) o que lo utilizan bajo sus posibilidades (extensificación de los sistemas tradicionales).

En el primer caso (intensificación), el desarrollo de un pedido de carne de corderos jóvenes conduce a un sistema de producción más dependiente del exterior (desde el principio hasta el fin) y más despegado de su medio ambiente inmediato. La producción de corderos jóvenes impone un largo período de estabulación (de 4 a 5 meses) y una consumación en feno y cereales más importante, o se cultivan el feno y los cereales, o se compran. En este caso, la parte que se reserva al pasto puede representar entre 35 % y 55 % del alimento del rebaño.

Pero se observa también la sub-expLOTACIÓN de los pastos a favor de otros sistemas y eso se traduce por una dinámica de invasión de los liñosos : mismo cuando el pasto fornece el esencial del alimento ovino (la consumación de feno no ultrapasa unos 50 kilos por año y por oveja), es más fácil y menos costoso para los criadores productores de deslocarse para pastar en terrenos que ya no son cultivados que asegurar la mantención de los terrenos que utilizaban hasta ahora. Esta práctica favorece, al nivel de los ecosistemas, el dinamismo de los liñosos (cierre del matorral o del erial). Se vuelven a abrir esos terrenos entonces con fuegos de mantención que favorecen la instalación progresiva de especies vegetales de valor nutritivo bajo (cistros) y la degradación del potencial forestal.

La política forestal o las relaciones forzadas entre la cría y el bosque

Al parecer de los forestales, el período revolucionario fué marcado por un laxismo en la regulamentación de las relaciones entre el hombre y el bosque, frente a la política tan apremiante del Antigo Régimen Monárquico (ordenanza real de 1669), destinada a favorecer una producción de madera en vista de las construcciones navales controlada por el Servicio de los Montes. Con la Restauración se elaboran políticas y doctrinas conservadoras entre las cuales algunas aún se aplican hoy. La Escuela Forestal de Nancy (1824) y el Código Forestal (1827) han sido los instrumentos de una política forestal apoyada sobre la prioridad dada a las funciones productivas (mercado de la madera de construcción).

Esta producción, baseada sobre le desarrollo del monte alto, supone una verdadera especialización forestal que requiere las competencias específicas de un cuerpo organizado con un poder que nadie puede contestar : el cuerpo de los ingenieros forestales. Considerando que los numerosos desmontes, operados en función de las necesidades locales, llevan a unas consecuencias prejudiciales : erosión de los suelos, amplificación de las crecidas, los forestales se sienten investidos de la defensa de un interés general del cual no pueden ser concientes ni los grandes proprietarios forestales, ni los campesinos y ganaderos locales. Al leer el Código Forestal, vemos que en el siglo XIX se considera que el animal y el ganadero son los principales inimigos del monte y que conviene regularizar de manera muy restrictiva los derechos de cada uno (Hibert y Guérin, 1987). Bajo el Segundo Imperio, la ley de 1860 sobre las repoblaciones forestales en los montes es muy autoritaria.

Se va a confrontar esa ley a una resistencia muy viva, tanto del lado de las sociedades locales como de los hombres políticos (sobre todo a partir de la Tercera República). La resistencia era tanto más viva que los esfuerzos mayores fueron pedidos a los municipios por los forestales puesto que hallaron en ellos los eriales y los terrenos de pasto los más degradados. Pués, esos terrenos aparentemente marginales, constituyan entonces una pieza principal en el edificio de los sistemas agrarios (alimentación verañiega del ganado y por consecuencia, fuente de fertilizantes para las tierras labradas). Además, el terreno comunal constituía el símbolo de la unidad aldeana. La ley de 1882 sobre la Restauración de los Terrenos de Montaña será mucho más liberal (reconociendo los intereses locales de los particulares y de los municipios asociándolos más a la conservación y a la restructuración) y tendrá unas miras sociales (valiando la iniciativa privada, colectiva e individual) (Koalaora y Savoya, 1984). Se persiguen las políticas de iniciación a la repoblación forestal : medidas incitativas sobre el plano económico después de la primera guerra mundial, creación del Fundo Forestal Nacional después de la segunda guerra mundial, créditos del Fundo Europeo de Orientación y de Garantía Agrícola desde 1980.

La separación de los espacios

La separación de los sistemas de producción y la política de reducción de los otros aprovechamientos del bosque van reforzando progresivamente la separación de los espacios selvícolas, pastorales y agrícolas. Poco a poco van a aparecer dos tipos de separación de los espacios orientados hacia la producción, muy bien dominados y fuertemente integrados en la economía de mercado : son el espacio forestal intensivo, que toma el aspecto de un bosque de altos troncos, y el espacio agrícola intensivo. Entre los dos, cuando las condiciones no son favorables a la intensificación, persisten unas especies de "bosque intermedio", cuya vocación se determina muy mal, y después del abandono de los cultivos, un espacio de desmonte colonizado por los liñosos, que evolucionan hacia un erial o un matorral que se utiliza para el pasto de manera extensivo y, en algunos casos, quemados periódicamente. Es el caso del bosque mediterráneo, un bosque endeble y amenazado por el fuego, en el cual se aplican sin embargo las políticas nacionales de reforestación forestal.

Especificidades regionales ; en Córsega

Se orientan, en Córsega, hacia dos sistemas de cría muy contrastados, y que tanto una como la otra llevan a la extensión del matorral. Conoce el ganado tradicional varios mecanismos de adaptación y de ajustamientos. El trabajo del pastor tiene que desembocar sobre una cantidad creciente de productos que se pueden comercializar para poder comprar todo lo que necesita para su subsistencia, y que antiguamente producía la comunidad aldeana y la familia. La reducción de la movilidad del rebaño (privatización de los pastos, dedicación al cultivo en las zonas bajas), y la investigación de una productividad que desemboque en la introducción de razas más exigentes y poco compatibles con las condiciones difíciles del medio ambiente, llevan a la compra de recursos de complemento comprados en Córsega o en el continente. Afines de reducir las compras de alimen-

tos, los pastores tienden a ajustar sus rebaños a los recursos disponibles durante los períodos de déficit forrajero. Los rebaños no consumen suficientemente los recursos pastorales de primavera. El "sub-pasto" ocasiona la extensión de los rechazamientos y del aumento de las superficies invadidas por el matorral. Se constata por otra parte, que las explotaciones que utilizan técnicas modernas de cultivo herbazal no se implantan sino en el fondo del valle o sobre las superficies más llanas de las lomas (suelos mecanizables, y hasta regadíos). Visto las características geomorfológicas del interior, esas superficies de poco declive son muy pocas en Córsega. En consecuencia, el ganado còrsega moderno se recoge en algunos puntos favorables del territorio. Los problemas que se plantean debido a la extensión del matorral y la subutilización de los recursos del territorio salen de su competencia ya que abandona la mayor parte de esos espacios, acentuando mismo su evolución suprimiendo las posibilidades de un pasto invernal (Lenclud y Pernet, 1978).

Crisis de la trashumación inversa en las tierras bajas del Var

Hasta los año 30, esas tierras bajas del Var conocían una trashumación inversa. Unos "pastores-criadores" de la montaña como no podían asegurar el alimento del rebaño durante el invierno que pasaban en el establo, iban para esas tierras bajas del Var donde los "agricultores-ciudadanos", micropropietarios, buscan fertilizantes. La complementariedad de las estaciones torna posible esa trashumación. En ese caso, no hay casi ningún cambio monetario. A partir de los años 30, el mercado del borrego de 2 años desaparece para dejar lugar al cabrito de 6 meses o menos. Eso implica una nueva manera de ver el rebaño ya que no se pueden producir tales cabritos utilizando únicamente los terrenos de pasto. Cada vez más, los pastores tienen que alquilar pastos en la llanura cerca de prados y praderas que hasta ahora solo servían para el sustento de los animales de tiro. Poco a poco, una conducta invernal de "sobrevivencia" se transforma en una conducta "productiva". A partir de los años 60, unos pastores van a llevar una vida sedentaria modernizando su ganado y alquilando tierras cuyo precio aumenta debido a la presión funciaria agrícola (monocultura vitícola) y urbana. Los espacios arbolados, antigamente cuidados (cosecha de castañas, de corcho, de leña) llegan a ser ahora impenetrables por los rebaños. El aprovechamiento de esas zonas disminuye tanto más que, por otra parte, la producción de cabritos precoces requiere sobretodo pastos de llanura. La evolución de la trashumación hacia la sedentarización y hacia el aprovechamiento intensivo de los prados y praderas para la producción de cabritos de carnicería, la evicción de los últimos trashumantes tradicionales, y el desarrollo del monocultivo viñal va siguiendo el abandono progresivo de la mantención de los espacios arbolados y de su fragilización (Schippers T.K. 1986).

Adaptaciones de la cría de ganado en las tierras bajas de los Cévennes

Como en las otras zonas mediterráneas, al fin del siglo XIX y en siglo XX, la evolución del mercado influencia la orientación de la cría (crisis de la producción del cordero lanar, pedido de carne de cabri-

tos jóvenes, necesidad de cambiar los modos de manejar el rebaño, etc.) Pero aquí se agrava el desequilibrio con las crisis que afectan el conjunto de las actividades anexas que permitían a la economía familiar de subsistir : fué disminuyendo, y después desaparecio la cría del gusano de seda, fueron cierrando poco a poco las industrias téxiles locales, dificultades crecientes para la comercialización de las castañas, y más tarde para la de los productos del vergel. El desarollo del turismo, fortalece los efectos del recorte de las tierras y de la indivisión, y favorece la valorización precaria por la multiplicación de los arriendos orales que arregla a los propietarios para su porvenir. El espacio pastoril disponible aumenta cada vez más, pero los administradores lo administran cada vez peor ; esos utilizadores como no son ni los dueños ni inquilinos para mucho tiempo, no buscan a mejorarlo. Esos terrenos mal mantenidos y "sub-pastados" llegan a ser unos tales baldíos que las prácticas antiguas como el fuego pastoral presenta un riesgo importante de propagación no controlada y acaban por ser abandonados. La sub-utilización de esos terrenos favorece unos cambios de aprovechamiento del espacio : repoblaciones individuales o agrupaciones forestales marquen el paisaje. La cría ovejuna ve así modificarse su situación económica. Numerosos rebaños desaparecen (desaparición de los agricultores ancianos, falta de mano de obra), otros aprovechan el espacio libertado para agrandarse. El efectivo medio por rebaño aumenta. La cría caprina conoce una evolución diferente. Fue regresando hasta los años 1970. Desde los años 1970 la aparición de los "neo-rurales" ha dado un latigazo a la cría caprina. Se ha podido juntar un caudal, gracias a diferentes ayudas, y así esos criadores han buscado a mejorar el acceso a esos terrenos de pasto (arreglos, arriendos orales, y por veces alquileres). Sin embargo, esos nuevos criadores se confrontan también a la presión funciária resultante del desarollo del turismo y de los comportamientos espaculativos de los propietarios absentistas, así como de los cortes provocados por las repoblaciones forestales que se hacen lo más amenudo, sin tomar en cuenta la existencia de un ganado en los Cévennes. Por fin, las ordenaciones selvi-pastorales de esos criadores, como por ejemplo las cercas, provocan amenudo la hostilidad de los cazadores que ven en ellos unos obstáculos (Bourbouze y Dedieu, 1986).

Summary

Socio-historical approach of the partition of spaces

Main tendancies : from diversity to specialisation

It is around the first third of the 19 th century that Mediterranean areas have the strongest demographic pressure. From the economical point of view, this time is marked by a quasi-inexisting economy of market and then, by an autarky of high level implying the coexistence of polyculture with breeding. As for systems of production, breeding is not a specific activity : many small flocks are "compulsory companions

of cereals growing of subsistence" (Blanchemain 1979). From the spatial organisation point of view at this time, there is no field only used for pasture. Pasturing is a secondary use of soils (consisting of cultivated grounds, fallow lands, vacant fields, woods and forests) that are also used for other interventions. Such a breeding means a particular organisation of the connections between the flock and the environment, the principal characteristics of which are those of agro-sylvo-pastoral societies : complementary activities, fertility transferred towards ploughed lands, autarky, weak monetary circulation, existence of "extended" families who share the tasks. At the basis of this organisation : a control made by the villager's group on the pasturable resource as well as the size of the flock.

Depopulation and adaptations

As soon as the middle of the 19 th century, local societies know a dissolving demography - that destroys a traditional social organisation - but at the same time must face the demand and the rules of the market. Breeding sheep for wool is going down while breeding sheep for meat is going up to be sold what have consequences on the breeding systems and space managing. In order to face these new situations, (collapse of the old economical system of societies in villages, opening on the outside, but also increased dependance on it and disappearance of an important part of the family hands) we will find everywhere a trend of specialisation of the systems of production (some people say division of labour).

Consequences on the management and the cultivation of space

Since 1860, we have seen a depopulation of the countryside and a desertion of the cultivated lands in the Mediterranean areas. Departures lead to a decrease of hand labour and an important reduction of local needs in cereals, in other respects more and more often satisfied on the market. In the Préalps, the surfaces of cereals have lessened from 50 % between 1836-37 and 1939 (Blanchard 1945) in Corsica, we talk about a total disappearing of the inner agriculture (Lenclud and Pernet - 1978). Desertion of the cultivated spaces is due to the changes of the breeding systems that become specialized and leave one of the pastured surface (intensive breedings) or under use it (extensification of traditional systems).

In the first case (intensification), the development of a demand for young lambs on the market of the mutton meat leads to a system of production more dependant on the outside (up-side and down-side) and more detached of the direct environment. The production of young lambs impose a long period of stalling (from 4 to 5 months) and a strong consumption of hay and cereals, hay and cereals being either cultivated or bought. In this case, the part taken from grazing can be between 35 % and 55 % of the feeding of the flock.

But we can also see an under-exploitation in other systems which appears as dynamics of overgrown ligneous : even when pasture supplies the essential part of food for sheep (hay consumption does not exceed 50 kg/year per sheep) it is easier and cheaper for "grass-lancer" breeders to move to graze no longer cultivated lands than keep up those they have used until then.

Referring to ecosystems, this practice promotes dynamics of ligneous (closing of scrubs or low vegetation). A reopening of those areas occurs then with "fires of maintenance" which help a progressive settlement of vegetal species of low food-value (*Cistus*) and a damage to the pastoral potential.

Politics on forest or strained relations between breeding and forest

From the point of view of people working in forest, the revolutionary period had been marked by some lack of rules on relations between man and forest, facing the very constraining politics of the end of the Ancien Régime (royal Enactment of 1669) meant to develop a wood-production for naval constructions controlled by the body of "Eaux et Forêts". During the Restauration, politics and doctrines of conservation appear, some of them being still applied today. The Ecole Forestière de Nancy (1824) and the Code Forestier (1827) will be the tools of a politic in forest based on the priority given to productive functions (market of wood to work).

This production centered on the development of timber-trees, implies a real specialisation in forest which asks for the specific skills of an organised body with an uncontested power : the body of people working on forest. If we consider that multiple clearings, made according to local needs, have prejudicial consequences : erosion of grounds, amplification of swellings, forest people feel entrusted with the defence of a public interest of which neither the big forest-owners, nor the countrymen and local breeders can be conscious. When we read the Code Forestier, we can see that during the XIXth century, animals and breeders are taken to be the main enemies of the forest and their rights have to be ruled very restrictively (Hubert et Guérin 1987). Under the Second Empire, the law dated 1860 on reforestation in mountain, is very authoritative.

This law will meet a very strong opposition of local societies as well as political men (above all starting from the beginning of the Third Republic). The strongest resistance has been as the people of forest have put their efforts on the communal lands, finding there the most damaged heaths and runs. Now, these grounds, apparently marginal, were then a masterpiece in the building of agrarian systems (summer food of cattle and through it, source of fertilisers for ploughed lands). More, the communal ground was the symbol of the unity of the village. The law of 1882 on the restoration of grounds in mountain will be much more liberal (reckoning local interests of private people and towns and associating them more to conservation and restructuration) and will include social designs (encouraging the voluntary effort, collective or individual) (Kalaora and Savoye, 1984).

Politics to incite reforestation go on : economical incitative measures after the first world war, creation of the Fonds Forestier National after the second world war, credits from the European fund of orientation and of agricultural guarantee since 1980.

Partition of spaces

A specialisation of the systems of production and a politic of reduction of the other uses of the forest will progressively strengthen the partition of silvan, pastoral and agricultural spaces. Two types of spaces

turned towards production, very much controlled and strongly set inside the market will progressively appear : an intensive forested space as a forest of big boles and an intensive agricultural space. Between them both, when conditions are not favourable to intensification, a sort of "intermediate forest" remains the vocation of which is badly set, and following the withdrawal of cultures, a space of fallow lands, invaded by ligneous, tending towards a low vegetation or a scrub pastured in an extensive way and in certain cases, periodically burnt. It is the case of the Mediterranean forest which is fragile and threatened by fire, but to which national politics of reforestation are applied.

Regional specificities

In Corsica

In Corsica we tend to have two very different systems of breeding, each of them leading to an extension of the low vegetation.

Traditional breeding meet several mechanisms of adaptation and adjustments. The work of the shepherd must produce an increasing quantity of products able to be sold so that he can buy the goods necessary for his living once coming from the villagers and the family. A reduction of the movability of the flock (privatisation of rangelands, cultivation in low areas) and a research on productivity leading to introduce more demanding breeds and little compatible with the hard conditions of the environment lead to buy complementary resources in Corsica or on the continent. In order to reduce the food bought shepherds tend to adjust their flock on the available resources during the periods of lack in forage. The spring pastoral resources are not consumed enough by the flock. The "under-pasturing" implies an extension of refusals and an increasing part of surfaces covered with low vegetation.

Besides, we can see that exploitations using **modern techniques** in cultivating grass are located only in the bottom of valleys or on the flattest surfaces of hill sides (mechanisable soils, even irrigable).

Considering the geomorphological characteristics of the inside, these surfaces with a weak slope, are not many in Corsica. Then, modern corsican breeding "retires" on a few favorable points of the territory. The questions asked by the extension of low vegetation and the under-use or the resources of the territory are then not interesting for it because they leave the biggest part of the spaces, even stressing their evolution in suppressing possibilities of winter pasturing (Lenclud et Pernet 1978).

Crises of the inverted transhumance in the Low Var

Up to the 30's the low Var knows an inverted transhumance. "Breeders-shepherds" of the mountains who cannot feed their flock during a winter in a cattle-shed, go down in the low Var where "town-dwellers-farmers" micro-owners are in search of fertilisers.

The seasonal complementarity of runs makes this transhumance possible. There is then quite no monetary exchange. From the 30's on, the market of the 2 years old sheep disappears progressively on behalf of the six months old or less lamb. This implies a new drive of the flock, since these lambs cannot be produced in using only the runs. More and more shepherds must rent pastures in plains, as meadows and

lawns are used up to then to feed draught animals. Little by little, a wintry drive of "survival" will turn to a "productive" drive. From the 60 s, some shepherds will become sedentary by modernising their breeding and let their lands the price of which increases because of the agricultural pressure of the land (cultural monoculture) and of the town. The wooded spaces, once kept up, (gathering, of chestnuts, cork-oak, firewood) have become impenetrable by flocks. Their use is decreasing the more as, besides, the production of precocious lambs demands above all pastures in plain. The evolution of the transhumance towards a sedentarisation and the intensive use of lawns and meadows to product lambs for butchers, the eviction of the last traditional flocks on the move and the development of a monoculture of vineyards go in the sense of a progressive desertion of the kept up wooded spaces and their fragilisation. (Schippers T.K. 1986).

Adaptations of breeding in the low Lands of the Cevennes mountains

As in the other Mediterranean areas, at the end of the 19 th and 20 th centuries, the evolution of the market influences the orientation of breeding (crisis of the sheep for wool, demand for meat of young lambs, necessity to change the way of driving the flock, etc...). But the lack of balance is increased by the crisis on all the annex activities which used to allow a family economy to subsist : decrease and then disappearing of silk-worm raising, progressive end of the local textile industries, increased difficulties to sell chestnuts, and then, later on, fruit of the orchard. The development of tourism strengthens the effects of the partition of grounds and joint possession and encourages a precarious development of lands with a multiplication of oral leases that spare the future of owners. The available space for pasture is increasing but is more and more badly managed by its users who are neither the owners, nor the long time tenants, and do not try to improve it. These runs are badly kept and "undergrazed" turn to fallow lands so that the old practices, such as pastoral fire, are too risky in uncontrolled propagation and are given up. An underruse of runs encourages changes in using spaces : the scenery is marked by reforestation either individual or in groups. Breeding sheep takes place in a different economical environment. Many flocks vanish (disappearing of aged farmers, lack of hands) some others take the chance of this free space to become larger. The average number of one flock goes up. Breeding goats has a different evolution. It is going down up to the 70 s. since 1970, the apparition of "neo country people" gives a stimulus to caprine breeding.

Investments have been made, thanks to different helps, and the breeders try to improve their access to the run (agreements and oral leases and sometimes rents).

Nevertheless, these new breeders have also to face the ground pressure coming from the development of tourism and speculative behaviours of absentee owners, and also cuts provoked by reforestations that are made, the most often, without taking in account the existence of a Cevenol breeding. At last, the sylvo-pastoral works of these breeders, and especially fences, make often the hunters hostile to them because they think that they are obstacles (Bourbouze and Dedieu - 1986).

Riassunto

Avvicinamento socio-storico della separazione degli spazi

— Tendenze generali : della diversità alla specializzazione.

È verso il primo terzo del ottocento che le regioni mediterranee conoscono la pressione demografica più grande. Sul piano economico, questa epoca si caratterizza dalla quasi inesistenza di un'economia di mercato e, per conseguenza, da un forte livello di autarchia implicando la coesistenza della policoltura e dell'allevamento. Sul piano dei sistemi di produzione, l'allevamento non costituisce un'attività specifica : numerosi greggi piccoli sono "i compagni obbligati della cerealcoltura di sussistenza" (Blanchemain 1979). Sul piano dell'organizzazione spaziale, non c'è, a quest'epoca, di podere a uso unicamente pastorale : il pascolo è l'utilizzazione secondaria di un insieme di terreni (terre coltivate, maggesi, vacanti, boschi e foreste) che fanno d'altronde l'oggetto di altri interventi. Questo allevamento tradusce una organizzazione particolare delle relazioni tra il gregge e l'ambiente, di cui le caratteristiche principali sono quelle delle società agro-silvo-pastorali : complementarietà delle attività, trasferimento di fertilità verso le terre arate, autarchia e circolazione monetaria debole, esistenza di famiglie "allargate" che assicurano la spartizione dei compiti. Alla base di questa organizzazione : il controllo dal gruppo contadino, della risorsa pastorale come pure della grandezza del gregge.

— Spopolamento e adattamenti

Fin dal mezzo del secolo XIX°, nello stesso tempo che conoscono lo spopolamento - che distrutta l'organizzazione sociale tradizionale - le società locali sono di più confrontate alla domanda e alle regole dell'economia di mercato. L'allevamento dell'ovino lanoso, è regressando in pro di quello dell'ovine da carne, destinato alla vendita, questo non è senza conseguenza sui sistemi di allevamento e la gestione della spazio. Per far fronte a queste situazioni nuove (sprofondamento del sistema economico antico delle società contadine, apertura sull'estero ma anche dipendenza accresciuta dirimpetto a questo, e scomparsa di una parte importante della mano d'opera domestica), l'orientazione sta per farsi dappertutto nel senso della specializzazione dei sistemi di produzione (alcuni dicono la divisione del lavoro).

— Conseguenze sulla gestione e lo sfruttamento degli spazi

Da 1860, lo spopolamento dell'ambiente rurale e lo sminuire dello spazio coltivato si sviluppano in modo parallelo nelle regioni mediterranee. Le partenze conducono a una diminuzione di mano d'opera e a una riduzione consequente dei bisogni locali in risorse cerealcole, d'altronde di più in più spesso soddisfatte dal mercato. Nelle prealpi, le superficie cerealcole hanno diminuito di 50 % tra 1836-37 e 1939 (Blanchard 1945). Si parla in Corsica, di scomparsa totale dell'agricoltura dell'interno (Lenclud e Pernet, 1978). Lo sminuire dello spazio coltivato è dovuto alle trasformazioni dei sistemi di allevamento che, specializzandosi, trascurano una parte del territorio pascolato (allevamenti intensivi) o lo sotto-usano

(estensione dei sistemi tradizionali).

Nel primo caso (intensificazione), lo sviluppo di una domanda di agnelli giovani sul mercato della carne ovina conduce a un sistema di produzione più dipendente dall'estero (a monte e a valle) e più staccato dal suo ambiente diretto. La produzione di agnelli giovani impone un periodo lungo di stabulazione (di 4 à 5 mesi) e una forte consumazione di fieno e di cereali, fieno e cereali che sono sia coltivati, sia comprati. In questo caso, la parte prelevata sul pascolo può rappresentare tra 35 % e 55 % dell'alimentazione del gregge.

Ma il sotto sfruttamento dei pascoli è anche osservato per altri sistemi e si traduce per una dinamica d'invasione dai legnosi : anche quando il pascolo fornisce l'essenziale del vitto degli ovini (il consumo di fieno non supera 50 kg/anno alla pecora), è più facile e meno costoso per gli allevatori "erbassieri" di sposarsi per pascolare terreni che non sono più coltivati piuttosto che mantenere quelli che usavano finora. Questa pratica favorisce, al livello degli ecosistemi, il dinamismo dei legnosi (chiudere della macchia o della gariga). La riapertura di questi spazi si fa allora con "fuochi di mantenimento" che favoriscono l'impianto progressivo di specie vegetali di debole valore nutritivo (cisti) e la degradazione del potenziale pastorale.

— La politica forestale o i rapporti tesi tra l'allevamento e la foresta

Agli occhi dei forestali, il periodo rivoluzionario era stato segnato da un certo lassismo nella regolamentazione dei rapporti tra l'uomo e la foresta, di rispetto alla politica molto costrittiva della fine del "Regime Antico" (ordinanza reale di 1669), destinata a favorire una produzione di legno per le costruzioni navali controllata dal Corpo delle "Acque e Foreste". La Restaurazione vede elaborarsi politiche e dottrine conservatorie di cui alcune si applicano anche oggi. La scuola forestale di Nancy (1824) e il Codice Forestale (1827) saranno gli strumenti di una politica forestale fondata sulla priorità data alle funzioni produttive (mercato del legname).

Questa produzione, imperniata sullo sviluppo della fustaia, suppone una vera specializzazione forestale che richiede le competenze specifiche di un corpo organizzato dal potere incontestato : il corpo dei forestali. Considerando che i dissodamenti molteplici operati in funzione dei bisogni locali, comportano conseguenze pregiudizievoli : erosione dei suoli, amplificazione delle piene, i forestali si sentono investiti della difesa di un interesse generale di cui né i grandi proprietari forestali né i contadini e allevatori locali possono avere coscienza. Al leggere del Codice Forestale, si vede che al secolo XIX°, l'animale e l'allevatore sono considerati i principali nemici della foresta e che conviene di regolamentare in modo assai restrittivo i loro diritti (Hubert e Guerin, 1987). Sotto il Secondo Impero, la legge di 1860 sul rimboschimento in montagna è molto autoritaria.

Questa legge stava per incontrare una resistenza assai viva, sia delle società locali che di uomini politici (soprattutto dall'avvento della IIIa Repubblica). La resistenza fu tanto più viva che i forestali fecero volgere i loro sforzi sui comunali, trovando in questi le lande e i pascoli più degradati. Ora questi terreni, in apparenza marginali, costituivano a quel tempo un pezzo maestro nell'edifizio dei sistemi agrari (alimen-

tazione estiva del bestiame e, dal suo tramite, fonte di fertilizzante per le terre arate). Inoltre, il comunale costituiva il simbolo dell'unità contadina. La legge di 1882 sul Restauro dei Terreni di Montagna sarà molto più liberale (riconoscendo gli interessi locali degli individui e delle comuni e associandoli di più alla conservazione e alla ristrutturazione) e comporterà mire sociali (incoraggiando l'iniziativa privata, collettiva e individuale) (Kalaora e Savoye, 1984). Le politiche di incitazione al rimboschimento si perseguono : misure incitative di natura economica dopo la prima guerra mondiale, creazione del Fondo forestale nazionale dopo la seconda guerra mondiale, crediti del Fondo europeo di orientamento e di garanzia agricola da 1980.

— La separazione degli spazi

La specializzazione dei sistemi di produzione e la politica di riduzione degli altri usi della foresta sono per progressivamente rinforzare la separazione degli spazi silvicolli, pastorali agricoli. Due tipi di spazi orientati verso la produzione, molto dominati e fortemente inseriti nell'economia di mercato, sono per apparire a poco a poco : lo spazio forestale intensivo che prende l'aspetto di una foresta con alti fusti e lo spazio agricolo intensivo. Tra i due, quando le condizioni sono favorevoli per l'intensificazione, persistono una specie di "foresta intermedia", di cui la vocazione è determinata male, e, in seguito dell'abbandono delle colture, uno spazio incolto, colonizzato dai legnosi, che evolve verso una gariga o una macchia pascolate in modo intensivo e in certi casi, bruciati periodicamente. E il caso della foresta mediterranea, foresta fragile e minacciata dall'incendio, su quale si applicano tuttavia le politiche nazionali di rimboschimento.

— Specificità regionali

— In Corsica

Si orientano, in Corsica, verso due sistemi di allevamento molto contrastati che conducono l'uno e l'altro verso l'estensione della macchia. L'allevamento tradizionale conosce alcuni meccanismi di addattamento e di regolazione. Il lavoro del pastore deve liberare una quantità crescente di prodotti commerciali per potere comprare i beni necessari al suo sostentamento, altravolta prodotti dalla comunità paesana e la famiglia. La riduzione della mobilità del gregge (privatisazione dei pascoli, messa in coltura nelle zone basse), e la ricerca di produttività che conduce all'introduzione di razze più esigenti e poco compatibili colle condizioni difficili dell'ambiente conducono al comprare di risorse di complemento comprate in Corsica o sul continente. Per ridurre gli acquisti di alimenti, i pastori tendono ad adattare il loro gregge alle risorse disponibili durante i periodi di deficit foraggero. Le risorse pastorali primaverili non sono abbastanza consumate dal gregge. Il "sottopascolo" causa l'estensione dei rifiuti e l'accrescimento delle superficie coperte dalla macchia. Si constata, d'altronde, che le imprese che mettono in opera tecniche moderne di coltura dell'erba si impiantano soltanto nei fondi di valle o sulle superficie più piane delle colline (suoli mecanizzabili, perfino irrigabili). Date le caratteristiche geomorfologiche dell'interno, queste superficie a pendio debole sono poche numerose in Corsica. L'allevamento corso moderno si "ripiega" in conseguenza su alcuni punti

favorevoli del suo territorio. Le domande rivolte dall'estensione della macchia e dal sotto-uso delle risorse del territorio non sono dunque della sua competenza, giacchè trascura la maggior parte di questi spazi, accentuando la loro evoluzione sopprimendo possibilità di pascoli invernali (Lenclud e Pernet - 1978).

— Crisi della transumanza inversa nel Basso-Paese Varese

Fino agli anni 30, il Basso-Paese Varese conosce una transumanza inversa. "Pastori-allevatori" di montagna che non possono assicurare il cibo del gregge durante il periodo invernale passato nell'ovile scendono nel basso-paese varese dove gli "agricoltori-cittatini", micro-proprietari, sono in ricerca di fertilizzanti. La complementarità stagionale dei pascoli rende questa transumanza possibile. C'è allora quasi nessuno cambio monetario. Dagli anni 30, il mercato della pecorella di 2 anni s'sparisce progressivamente al vantaggio di quello dell'agnello di sei mesi o meno. Questo implica una condotta nuova del gregge, perchè non è possibile produrre questi agnelli utilizzando soltanto i pascoli. Sempre di più, i pastori devono prendere in affitto pascoli della piana, prati e praterie che servivano finora all'alimentazione degli animali da tiro. A poco a poco, una condotta invernale di "sopravvivenza" si trasforma in condotta "produttiva". Dagli anni 60 alcuni pastori sono per sedentarisarsi modernizzando il loro allevamento e prendendo in affitto terre di cui il prezzo aumenta per causa della pressione fondiaria agricola (monocultura viticola) e urbana. Gli spazi boscosi, altravolta mantenuti (raccolta delle castagne, del sughero, della legna da ardere) vengono impenetrabili dai greggi. La loro utilizzazione diminuisce tanto più che d'altronde, la produzione di agnelli precoci richiede soprattutto pascoli di piana. L'evoluzione della transumanza verso la sedentarizzazione e verso l'uso intensivo dei prati e delle praterie per la produzione di agnelli di macello, l'evizione degli ultimi transumanti tradizionali, e lo sviluppo della monocultura della vite, vanno nel senso dell'abbandono progressivo del mantenimento degli spazi boscosi e della loro fragilizzazione (Schippers T.K., 1986).

— Adattamenti dell'allevamento nelle basse terre delle Cevenne

Come nelle altre zone mediterranee, alla fine del ottocento e nel novecento, l'evoluzione del mercato influenza l'orientazione dell'allevamento (crisi dei ovine lanoso, domanda di carne di agnelli giovani, necessità di cambiare i modi di condotta del gregge, ecc...). Ma lo squilibrio è qui aggravato dalle crisi che minano l'insieme delle attività annesse che permettevano all'economia domestica di esistere ancora : diminuzione poi scomparsa dell'allevamento del baco da seta, chiusura progressiva delle industrie tessili locali, difficoltà accresciute per la commercializzazione delle castagne poi, più tardi, per quella dei prodotti del frutteto. Lo sviluppo del turismo, rinforza gli effetti del frazionamento delle terre e delle proprietà indivisa, e favorisce la messa in valore precaria della moltiplicazione degli affitti orali che tengono da conto l'avenire per i proprietari. Lo spazio pascolabile offerto è sempre più vasto ma sempre più male amministrato dai suoi utenti che essendone ne pro-

prietari ne locatari per una durata lunga non cercano più a migliorarlo. Questi pascoli mantenuti male, e "sotto-pascolati" vengono tanto a soddisfare che gli usi antichi come il fuoro pastorale presentano troppi rischi di propagazione non controllata e vengono abbandonati. La sotto utilizzazione dei pascoli favorisce cambiamenti di uso dello spazio : rimboschimenti individuali o in raggruppamenti forestali segnano il paesaggio. L'allevamento ovine vede il suo ambiente economico modificato. Molti greggi si cancellano (scomparsa degli agricoltori anziani, mancanza di mano d'opera), altri approfittano dello spazio liberato per allargarsi. L'effettivo medio del gregge aumenta. L'allevamento caprino conosce un'evoluzione differente. È in regressione fino agli anni 1970, dagli anni 70 l'apparire dei 'neo-rurali' dà uno stimolo all'allevamento caprino. Investimenti sono stati realizzati grazie ai differenti aiuti, questi allevatori cercano di migliorare il loro accesso ai pascoli (accomodamenti, affitti orali, e qualche volta locazioni). Rimane non meno che questi nuovi allevatori sono anch'essi confrontati alla pressione fondiaria nata dello sviluppo del turismo e dei comportamenti speculativi dei proprietari assenteisti, così come ai tagli causati dai rimboschimenti che si fanno, il più spesso, senza tener conto dell'esistenza di un allevamento delle Cevenne. Infine, le sistemazioni silvopastorali di questi allevatori, segnatamente i recenti, provocano spesso l'ostilità dei cacciatori che vedono in loro ostacoli (Bourbouze e Dedieu, 1986).